

17.000 RETRAITS DE PERMIS EN 1 MOIS



**La Gendarmerie durcit le « ton »**

Page 5

ERADICATION DES MARCHES INFORMELS



**Les solutions des pouvoirs publics et de l'UGCAA...**

Page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1674 | Samedi 15 septembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



FOOTBALL, CHAMPIONNAT D'ALGERIE DE LIGUE 1

**Un derby des Hauts-Plateaux prometteur**

page 17

ZONE INDUSTRIELLE DE ROUIBA

# Un danger nommé MOUSTIQUE

Page 3



INDIGNATION DANS LE MONDE MUSULMAN CONTRE LE FILM *L'INNOCENCE DES MUSULMANS*

**L'Algérie « déplore l'irresponsabilité des auteurs du film »**

Page 5

PROCESSUS ELECTORAL

**L'action des magistrats précisée**

Page 4

CANDIDATURES POUR LES LOCALES

**Les postulants appelés à retirer les documents**

Page 4



4.000

hectares de couvert végétal ont été détruits à travers de nombreuses zones forestières de la wilaya de Médéa par les incendies de forêt enregistrés cet été.

49

familles, qui vivaient dans des habitations précaires à Khenchela, ont été relogées jeudi dans des appartements dotés de toutes les commodités pour une vie décente.

518

titres de concession pour la mise en valeur agricole ont été établis dans la wilaya de Laghouat, en substitution à l'ancien droit de jouissance permanent, indique l'antenne de l'Office national des terres agricoles.

## La villa de Yazid Zerhouni, à Alger-Plage, cambriolée

L'ex-ministre de l'Intérieur et ex-vice-Premier ministre, Yazid Zerhouni, a eu la désagréable surprise de constater que des «visiteurs» s'étaient invités dans sa villa à Alger-Plage et ne se sont pas gênés pour emporter ce qui était à prendre. Accusant le coup, Yazid Zerhouni a été contraint de faire comme monsieur tout le monde en posant un barreaudage aux fenêtres qui cassent un peu de l'attrait, d'autant qu'elles ont une vue sur la Grande Bleue. Si Yazid Zerhouni était resté au gouvernement, quel malin se serait hasardé à cambrioler sa maison, cela aurait été du domaine de l'impossible avec l'armada de gardes du corps et policiers assurant sa sécurité et celle de ses biens. Moralité : tout a une fin.



## Sellal reçoit une communication téléphonique de son homologue yéménite

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu une communication téléphonique de son homologue yéménite, Mohamed Salem Basindoua, qui lui a exprimé ses félicitations à l'occasion de sa nomination aux fonctions de Premier ministre, a indiqué jeudi un communiqué des services du Premier ministre. "A l'occasion de leur entretien les deux premiers ministres ont réaffirmé leur volonté commune d'œuvrer au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays", a ajouté la même source.



## L'anarchie dans le domaine des fetwas dénoncée

Le mufti d'Égypte, Cheikh Ali Djemaa, a estimé jeudi à Oran que le monde musulman fait face aujourd'hui à "une véritable anarchie" dans le domaine des fetwas.

"Il est fondamental de combattre les fetwas erronées pouvant avoir des répercussions néfastes sur les musulmans et leur vie quotidienne", a indiqué le mufti d'Égypte en marge de la cérémonie d'ouverture de la 20e conférence internationale "Fiqh musulman", lors d'une rencontre avec la presse. Cheikh Ali Djemaa a indiqué que seuls les oulémas et les experts, maîtrisant les préceptes justes et corrects de l'Islam, sont habilités à prononcer des fetwas.

Le mufti d'Égypte a, par ailleurs, condamné les tentatives de ternir l'image du prophète Mohamed (QSSSL) dans un récent film qui a suscité l'indignation de la communauté musulmane à travers le monde.

"L'image et la personnalité du prophète sont tellement grandes et élevées qu'elles ne peuvent être atteintes par de viles et basses menées des ennemis

de l'Islam", a-t-il dit à ce propos. Il est à noter que les travaux de cette conférence, devant se poursuivre jusqu'au 18 du mois en cours, se déroulent à huis clos au niveau des ateliers.

## Abdelaziz Ziari :



« Toutes les mesures à caractère réglementaire ou organisationnel, à même d'améliorer le fonctionnement du marché des produits pharmaceutiques, seront prises et appliquées et tout se fera en étroite concertation avec les acteurs concernés (...) En plus des mesures à effet immédiat devant assurer la disponibilité rapide de tous les produits pharmaceutiques, des actions en profondeur seront menées pour faire basculer progressivement le domaine de la pharmacie dans une nouvelle organisation basée sur des règles claires et transparentes dont la finalité est de casser la logique des tensions structurelles ou conjoncturelles qui caractérisent le marché national des produits pharmaceutiques malgré les moyens débloqués par l'Etat. »

## Des villes réalisées avec des composants électroniques

Après avoir démantelé de vieux ordinateurs et de vieilles machines informatiques, cet artiste se sert de leurs composants électroniques afin de fabriquer de toute pièce des villes ressemblant à un New York futuriste.

On doit la réalisation de ces amusantes et impressionnantes créations à l'artiste italien Franco Recchia. Un plasticien plein d'imagination qui, à l'aide de composants électroniques et autres consommables informatiques, parvient à donner vie à des villes surréalistes. Composées de barrettes de mémoire, de LED et autres circuits électroniques, ces villes ont l'air plus vraies que nature et évoquent de grandes cités du monde comme New York, Tokyo ou encore Sydney avec leurs buildings à la hauteur vertigineuse. Dressés à la verticale tels des gratte-ciels, ces composants alignés en rang d'oignon sur une surface plane donnent ainsi l'illusion d'appartenir à des cités futuristes sorties d'un film d'anticipation.

Grâce à ce remarquable travail de récupération et de recyclage intelligent, ces mégapoles, composées de matériel informatique obsolète, sont autant de villes imaginaires qui semblent surgir d'un univers industrialisé et urbain.

## Vivre sans Internet

Cela peut paraître surprenant, mais certains Français vivent encore aujourd'hui à l'écart d'Internet... "La France des Déconnectés", une étude exclusive, signée Havas Media France, nous éclaire sur le sujet et nous en dit plus sur ces "déconnectés", volontaires ou non. A l'heure où Internet n'a jamais pris autant de place dans le quotidien des gens, 25% des foyers français n'ont pas accès à Internet, selon le Crédoc. Un pourcentage qui monte à 57% si l'on cible les foyers les plus modestes (moins de 1.500 euros par mois).

Pourtant, se tenir éloigné des nouvelles technologies est aussi, pour certains, un véritable choix et pour beaucoup, une ambition : selon les experts de Havas Média France, de nombreux utilisateurs chevronnés entre 35 et 50 ans exprimeraient aujourd'hui une volonté de "déconnexion". "Parmi les populations qui s'estiment très connectées, 65.2% veulent désormais prendre de la distance vis-à-vis des nouvelles technologies", indique en outre le communiqué. Alors, qui sont ces déconnectés volontaires, ces internautes bel et bien décidés à ne pas tomber dans le piège dangereux d'un écran chronophage ? Qui sont ces internautes qui décident de dire stop à l'hyperconnectivité et de limiter leur consommation pour ne pas devenir complètement "addict". Selon l'étude réalisée par l'agence Havas Media, cette France déconnectée se composerait de quatre sous-cibles caractéristiques.

Il s'agit des "Minitélistes", majoritairement âgés, cette catégorie de personnes n'a pas connu Internet et a grandi avec le Minitel, les "Exclus" pour qui se priver d'Internet n'a rien d'un choix volontaire puisqu'il s'agit d'une nécessité financière : trop cher pour eux...

Il y a aussi les "Déconnectés" qui sont conscients du caractère chronophage de la Toile, ils sont à la recherche de moments de déconnexion. Ils ne sont pas anti-Internet, mais refusent de s'aliéner au monde virtuel et préfèrent garder les pieds sur terre, les "Flippés" qui eux sont très au fait des nouvelles technologies et de leur grande utilité, mais qui savent aussi pertinemment qu'Internet peut s'avérer dangereux et qui se méfient de la manipulation des données personnelles.

PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE INCONNU DANS LA ZONE DE ROUIBA À ALGER

# La pollution pointée du doigt

« Tous les travailleurs du complexe de la SNVI qui ont été piqués, à savoir 306 travailleurs à la date du 12 septembre soir, ont été auscultés et n'ont montré aucune altération de leur état de santé et aucun d'entre eux n'a nécessité une hospitalisation », a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué de presse.

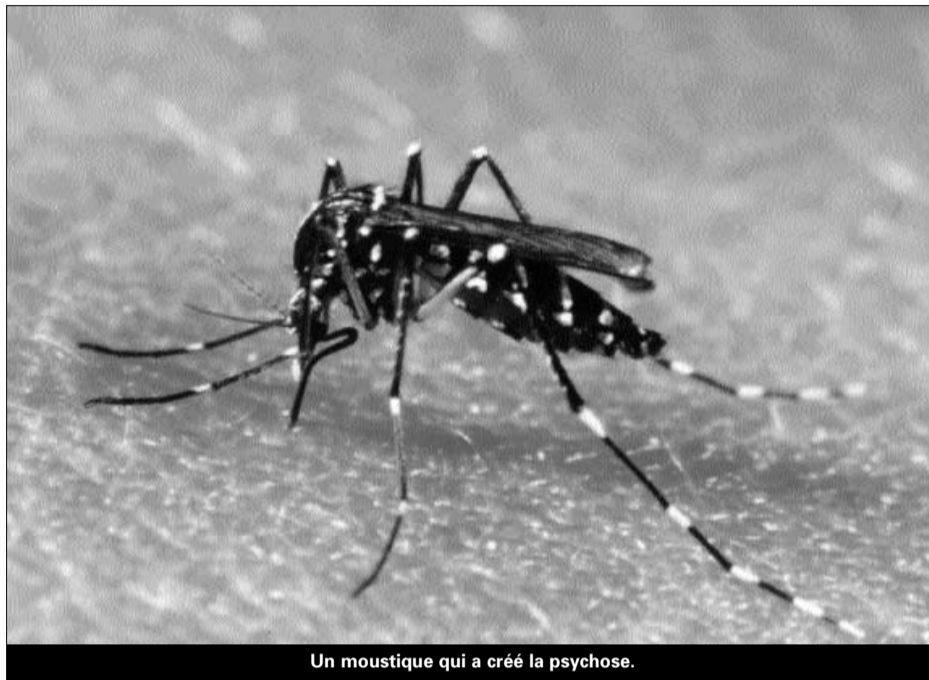
PAR HANANE ESSAISSI

La prolifération du fameux moustique inconnu dans la ville de Rouiba à l'est de la capitale ne présente aucun danger pour les citoyens, a affirmé le ministère. Toutefois, les investigations menées par la commission chargée du dépistage et du suivi ont révélé que ces moustiques proviennent d'une zone de stagnation des eaux usées propice à leur prolifération, a-t-on précisé dans ce même document.

Selon les informations recueillies, cette zone d'évacuation des eaux usées est alimentée, essentiellement, par les rejets liquides non traités provenant des usines situées dans la zone industrielle de Rouiba. Les déchets ménagers y sont également rejetés. Il s'avère également, que la propagation de cet insecte nuisible et aux effets indésirables est la conséquence directe du non curage de oued El Biar qui traverse cette zone sur une distance de plus d'un kilomètre.

Aussitôt alertés, les services d'hygiène de la wilaya d'Alger ont déclenché des opérations de démoustication et d'éradication du foyer de prolifération. Des opérations d'inspection des installations du site concerné et des établissements avoisinants se poursuivent jusqu'à présent pour compléter cette enquête.

En fait, cet incident, qui a suscité l'inquiétude de la population, suite, notamment, au transfert de centaines d'employés de la



Un moustique qui a créé la psychose.

SNVI et de dizaines d'étudiantes résidentes à la cité U avoisinant ladite zone, vers l'établissement de la santé publique de Rouiba, a permis de dévoiler les conséquences désastreuses que peut engendrer le fléau de la pollution et dont le facteur humain est le principal auteur. La situation, qui prévaut dans cette zone à risque, interpelle aujourd'hui tous les acteurs, notamment les industriels, les citoyens et les collectivités et services compétents censés lutter contre la pollution et éradi-

quer les risques sanitaires de ce fléau.

Le mauvais comportement des usagers et l'absence du suivi des services d'hygiène sont encore une fois pointés du doigt. Car en fait, cette situation désastreuse ne fait que confirmer davantage un parfait laisser-aller et d'une complète insensibilité dont font preuve toutes les parties, citoyennes, industrielles et responsables, sur la question de la préservation de l'environnement chez nous.

Alger la Blanche qui faisait, autrefois, la fierté des Algériens, se retrouve, de nos jours, complètement submergée par toute sorte de débris, liquides, solides et gazeux. Aujourd'hui, c'est la santé des citoyens qui est vulnérabilisée par l'in-

salubrité de notre environnement.

Si les mentalités locales sont restées jusque-là inertes aux appels multipliés pour la préservation de notre environnement, faisant régner un manque de civisme flagrant, la grosse frayeur qui a frappé les habitants et travailleurs de la dite région, interpelle, plus que jamais, toutes les parties concernées. Celles-ci doivent, dorénavant, se partager la responsabilité de la dépollution du territoire, ne serait-ce que par l'adoption du geste civique et civilisé chez nos concitoyens. Les autres parties concernées, notamment, les industriels et les collectivités locales, ainsi que les administrations chargées de ce genre de mission sont appelées à s'impliquer davantage dans l'opération de dépollution et de préservation de l'environnement.

Chez nous malheureusement, la non application des règles d'hygiène et le laisser-aller dont ont fait preuve certaines parties concernées ont fait que la pollution gagne de plus en plus du terrain au détriment de la santé publique et du confort des citoyens.

Enfin, si le plan Orsec, déclenché par les compétences responsables, a permis de déceler les principales origines du phénomène de la prolifération du moustique inconnu, il faut dire que le nouveau gouvernement; qui prévoit une imminente campagne de « nettoyage des villes » aura du fil à retordre. En fait, l'éradication de l'ensemble des zones noires, dite polluées ne sera pas une mince affaire au vu de leur large propagation à travers le territoire national.

H. E.

## NETTOIEMENT DE LA CAPITALE

### Une opération d'envergure déclenchée

PAR LAKHDARI BRAHIM

Une vaste campagne de nettoyage de la ville d'Alger a été lancée jeudi et a concerné dans une première étape les cités et rues de Bab Ezzouar avec la participation des services de la commune et de différentes entreprises spécialisées dans le domaine de l'hygiène et de l'embellissement des villes. L'opération vise le nettoyage de plusieurs cités et rues de la ville d'Alger qui connaît, notamment depuis les derniers mois, une dégradation avancée du cadre de vie avec, en particulier, la prolifération et l'accumulation de déchets ménagers et d'ordures diverses avec toutes les conséquences néfastes sur la santé du citoyen et sur l'environnement. Elle a pour objectif également de redonner à la capitale son image d'antan, celle d'Alger la Blanche.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné, récemment, que le pays connaît actuellement un recul en matière de service public en général annonçant dans ce cadre l'organisation d'une vaste opération de nettoyage des villes du pays. "L'une des opérations que nous allons lancer incessamment est le nettoyage (des villes), car le service public a légèrement diminué dans ce domaine", a-t-il indiqué. Dans ce contexte, le directeur général de l'entreprise de collecte des déchets domestiques NetCom, Ahmed Benalia, a souligné dans une déclaration à l'APS l'importance de cette opération de nettoyage de la ville d'Alger qui connaît une dégradation du cadre de vie avec la prolifération et l'accumulation des déchets ménagers et de divers immondices dont le volume grossit chaque jour un peu plus au niveau des rues et chaussées. M. Benalia a mis l'accent, dans ce contexte, sur la nécessité de remédier à cette situa-

tion, précisant que NetCom contribuait à l'opération de nettoyage en collaboration avec les parties concernées par l'assainissement de l'environnement de la ville d'Alger afin qu'elle renoue avec son image d'antan. M. Benalia a indiqué que son entreprise a mobilisé 500 agents d'hygiène en plus des 4.000 agents chargés de la collecte quotidienne des déchets outre la participation de plusieurs autres entreprises dont Edeval, chargée de la gestion des espaces verts, Asrout spécialisée dans l'assainissement et l'entretien des routes et l'Etablissement de réalisation et de maintenance de l'éclairage public d'Alger Erma.

NetCom a également mobilisé 100 camions qui s'ajoutent aux 410 camions appartenant à l'entreprise pour la collecte quotidienne des déchets et leur transport vers le centre d'enfouissement technique d'Ouled Fayet. "Notre principal objectif à travers cette importante opération d'assainissement consiste en l'élimination définitive des points noirs répandus au sein des cités, dans les lieux non gardés et au niveau des ravins, des parkings et des marchés anarchiques du fait des déchets jetés par les commerçants", a souligné le directeur général de NetCom. Ces déchets, jetés n'importe où et à tout moment, sont à l'origine de la pollution et de la prolifération de maladies ayant un lien direct avec l'hygiène publique, a rappelé M. Benalia soulignant que cette opération reste ouverte pour mieux se rapprocher des citoyens et de les sensibiliser quant à l'impérative préservation de l'environnement et l'importance des opérations d'embellissement des villes. Dans ce contexte, M. Benalia a mis l'accent sur la nécessité de consacrer la culture de la collecte et du tri des déchets? à commencer par les cités.

L. B.

## SOUS LA PLUME

### Insalubrité, quand tu nous tiens

PAR SORAYA HAKIM

Des moustiques jusque-là étrangers à ceux qui prolifèrent dans les régions humides se sont manifestés à Rouiba et se sont attaqués en premier lieu aux travailleurs de la SNVI. Plus de 100 cas ont été recensés, tant et si bien que l'entreprise a dû fermer les portes durant deux jours. La variété est inconnue en Algérie, ces bestioles aux couleurs jaunes et légèrement plus grosses que les moustiques familiers fréquentent les oueds et les zones insalubres. Mais les spéculations vont bon train car les ordures en Algérie ne sont pas un phénomène nouveau et certains pensent davantage à un virus contenu dans des produits importés et qui aurait proliféré au moment de l'ouverture de ces conteneurs dans une zone proche de la SNVI. Selon le ministère de la Santé, il y a eu plus de peur que de mal et on a pris en charge les personnes piquées. Une enquête diligentée vient de remettre ses conclusions, il s'agirait d'un oued non curé. Mais ce qu'il faut se dire, c'est que tous les déchets toxiques de cette zone industrielle sont déver-

sés dans cet oued sans que des mesures appropriées n'aient été prises. Qui un jour a pensé aux habitants qui sont quotidiennement agressés par la stagnation des eaux usées, la pollution des oueds ? Les campagnes de démoustication ne se font plus depuis bien longtemps dans ces zones infestées. Une fois que le mal est fait, c'est le branle-bas de combat et de suite on décrète une campagne d'hy-

giène pour la préservation de l'environnement. Ce sont d'abord des règles d'hygiène qu'il faudrait instaurer avec des mesures coercitives pour les dépôts des ordures ménagères. Pour les APC concernées, il s'agit de curer les oueds

pollués et nettoyer les zones d'activités. Fermer les hopitaux et cliniques qui laissent à ciel ouvert leurs déchets hospitaliers comme les placentas qui attirent les sangliers comme à l'hôpital de Beni Messous. Des mesures qui doivent obligatoirement s'appliquer à tout le pays. Là, on pourra parler de la protection de l'environnement, pas avant !

S.H

« Pour les APC concernées, il s'agit de curer les oueds pollués et nettoyer les zones d'activités. Fermer les hopitaux et cliniques qui laissent à ciel ouvert leurs déchets hospitaliers. »

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## L'action des magistrats précisée

*Le directeur général des Affaires judiciaires et juridiques au ministère de la Justice, Mohamed Amara, a indiqué jeudi à Alger que l'action des magistrats lors de chaque processus électoral était "précise et correcte".*

PAR INES AMROUDE

**M.** Amara a souligné dans son intervention lors des travaux du colloque régional sur "la supervision de l'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales par les magistrats" que le juge intervenait dans toutes les étapes du processus électoral avec "précision conformément à la loi qui lui confère un rôle principal depuis le début de la révision des listes électorales jusqu'à l'annonce des résultats du scrutin".

Il a affirmé que lors des prochaines élections locales du 29 novembre le magistrat "contribuera à la consécration de la démocratie, en ce sens que les assemblées élues sont proches du citoyen qui est directement concerné". M. Amara a rappelé que 1541 magistrats ont été désignés pour superviser l'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales du 16 au 30 septembre. Composée du président de l'assemblée populaire communale et de son secrétaire général, la commission administrative communale est présidée par un magistrat, a-t-il précisé. Il a relevé dans ce sens que les magistrats concernés par la révision exceptionnelle des listes électorales "ont acquis une expérience positive et professionnelle car ayant déjà participé à une



Mohamed Amara, directeur général des Affaires judiciaires et juridiques.

telle opération". La révision exceptionnelle des listes électorales intervient avant chaque échéance électorale tandis que la révision ordinaire s'effectue au cours du dernier trimestre de chaque année sachant que la révision ordinaire annuelle s'effectuera en octobre prochain pour l'inscription des citoyens qui auront atteint l'âge de 18 ans à la date du 31 décembre prochain. L'opération comprend également la radiation des personnes décédées ou ayant changé de résidence. Le sous-directeur des statistiques et analyse au ministère de la Justice, Hamid Bouhaddi, a détaillé tous les articles relatifs à la commission administrative communale chargée de la supervision de la révision des listes électorales prévus par la loi organique portant régime électoral.

Il a en outre présenté les missions confiées au magistrat lors de cette opération dont la prési-

dence de la commission, la supervision de l'opération de révision des listes électorales et l'examen des recours. Les Algériens établis à l'étranger inscrits au niveau des représentations diplomatiques peuvent demander leur inscription dans les listes électorales dans leur commune natale ou celle d'un de leurs ascendants. Lors du débat, un nombre de magistrats se sont interrogés sur "l'éventuelle interaction entre les révisions exceptionnelle et ordinaire des listes électorales", la première concernant les personnes qui auront atteint l'âge de 18 ans le jour du scrutin et la deuxième ceux qui auront atteint le même âge le 31 décembre. M. Amara a répondu que la délivrance de la carte d'électeur aux nouveaux inscrits dans les listes électorales qui auront atteint l'âge de 18 ans après le 29 novembre ne se fera qu'après le 31 décembre et donc ils ne pourront pas participer aux élections locales.

Les magistrats président également les commissions électorales de wilaya composées de trois magistrats et figurent également dans la composition de la commission nationale de supervision des élections qui compte exceptionnellement des magistrats désignés par le président de la République y compris le président de la commission.

Cette rencontre organisée dans le cadre des rencontres régionales initiées par le ministère de la Justice dans cinq cours de justice, en l'occurrence Annaba, Constantine, Ouargla, Sidi Bel-Abbès et Oran en prévision des élections locales prévues le 29 novembre.

I. A. et APS

## PROCHAINES ÉLECTIONS LOCALES

## Le Front de la bonne gouvernance décide de participer

Le Front de la bonne gouvernance a décidé de participer aux prochaines élections locales prévues le 29 novembre, a indiqué jeudi un communiqué du parti. "Pour se mettre au diapason des réformes initiées par le président de la République et mettre en avant les compétences à même de réunir toutes les conditions d'une participation qualitative dans la gestion des affaires publiques, il a été décidé de participer aux prochaines élections communales et de wilayas", précise le communiqué, citant le secrétaire général du Front, Aissa Belhadi. En prévision de ce rendez-vous, il a été décidé au sein du parti d'ouvrir la voie au dépôt de candidatures, précise le président du parti, soulignant la nécessité de conférer davantage de transparence au processus électoral. La régularité des élections passe par la neutralité de l'Administration et l'octroi de plus de garanties dans le cadre de la pratique démocratique, notamment "la révision à la baisse du taux de voix exigées pour l'obtention de sièges (de 7% à 5 ou 3%)", a précisé M. Belhadi. Le Front de la bonne gouvernance, agréé dans le cadre de la loi de janvier 2012, avait participé aux dernières élections législatives.

R. N.

## RÉPARTITION DES SIÈGES AU SEIN

## DES ASSEMBLÉES ÉLUES

## L'ANR appelle à la baisse du pourcentage de voix

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a plaidé, vendredi à Khenchela, pour la révision à la baisse du pourcentage de voix exprimées pour la répartition des sièges dans les assemblées élues. Cette révision de l'article 66 de la loi organique portant régime électoral qui devrait intervenir, a estimé M. Belkacem Sahli, dans l'optique des élections locales du 29 novembre prochain, "devrait ramener ce taux de 7 à 3% afin, a-t-il dit, de donner des opportunités plus équitables à tous les candidats" pour siéger dans les assemblées élues des wilayas et des communes.

Confirmant la participation de sa formation politique aux prochaines élections locales, le président de l'ANR a soutenu que cette participation vise à insuffler une dynamique dans l'action politique et à mettre en œuvre le programme du parti fondé sur la concrétisation des aspirations du peuple.

L'ANR qui œuvre, à travers ses élus et ceux d'autres partis à l'Assemblée nationale, à l'abaissement du taux de voix requis pour siéger dans les assemblées élues, s'attèle à se restructurer de manière à attirer les compétences et les jeunes énergies en vue du prochain scrutin, a encore indiqué M. Sahli lors d'une rencontre qui a regroupé, dans un hôtel de Khenchela, des militants et des cadres de son parti dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur les locales du 29 novembre 2012.

APS

## CANDIDATURES POUR LES LOCALES

## Les postulants appelés à retirer les documents

PAR RAYAN NASSIM

**L**e retrait des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature aux élections locales, prévues le 29 novembre prochain peut s'effectuer auprès des services compétents des wilayas, a rappelé jeudi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. "Dans le cadre de l'organisation de l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales rappelle aux postulants à la candidature à ces élections que le retrait des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature peut s'effectuer auprès des services compétents des wilayas", lit-on dans le communiqué. Selon la même source, les documents en question se présentent sous la forme d'une chemise dossier comprenant "un formulaire de déclaration de candidature", "une notice de renseignements individuels" et "des formulaires de souscription de signatures pour les listes de candidats indépendants". La remise de ces documents intervient sur présentation par le représentant dûment habilité des postulants à la candidature d'une lettre annonçant l'intention de constituer une liste de candidats, a également indiqué le ministère. La déclaration de candidature, a ajouté

le communiqué, doit être accompagnée d'un dossier pour chaque candidat titulaire et suppléant, figurant sur la liste, comportant les pièces justificatives, à savoir "un extrait de l'acte de naissance", "un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de (3) mois", "un certificat de nationalité algérienne", "un certificat de résidence" ainsi qu'"une copie conforme à l'original de la carte nationale d'identité ou toute autre pièce justifiant l'identité".

Le dossier devrait également comporter "une copie conforme à l'original de la carte d'électeur ou d'une attestation d'inscription sur la liste électorale de la circonscription électorale concernée par la candidature", "une attestation d'accomplissement ou de dispense du service national", "une copie du programme de la campagne électorale" et "deux (02) photos d'identité dont une sous forme de négatif pour la reproduction". Pour ce qui est des listes de candidats indépendants, il est joint au dossier de candidature, "les formulaires de souscriptions de signatures d'au moins cinq (5%) des électeurs de la circonscription électorale concernée, sans que ce chiffre ne soit inférieur à cent cinquante (150) électeurs ou supérieur à mille (1 000) électeurs", "une copie conforme à l'original de la carte nationale d'identité du signataire ou toute autre pièce justifiant son identité" et "une copie du

procès verbal de certification délivré par le président de la commission administrative électorale territorialement compétente".

En outre, le ministère a indiqué que lorsque la liste se présente sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques, il est joint au dossier de candidatures, "une attestation de parrainage signée par le ou les responsable(s) du ou des partis(s) politique(s) concernés". Le ministère de l'Intérieur et de Collectivités locales porte enfin à la connaissance des postulants intéressés que "la remise des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature s'effectue tous les jours de la semaine de 9h à 16h (sauf le vendredi)", ajoutant que "le dépôt des dossiers de candidature s'achève 50 jours francs avant la date du scrutin, soit le mercredi 10 octobre 2012 à minuit". Par ailleurs, pour toute information complémentaire, le ministère invite à consulter son site web à l'adresse: <http://www.intérieur.gov.dz>. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait convoqué, le 1er septembre 2012, le corps électoral pour le jeudi 29 novembre 2012 en vue de l'élection des membres des assemblées populaires communales et de wilayas, et ce en vertu des dispositions de la loi organique numéro 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral. R. N.

## MUNICIPALES À TIZI-OUZOU

## La commission de préparation installée

-PAR LOUNES BOUGACI

**C'**est en présence des cadres de la wilaya que la commission de préparation des élections municipales du 29 novembre 2012 a été installée, jeudi, par Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou. Cette installation a eu lieu en marge de la tenue d'un conseil de wilaya qui a eu à se pencher sur plusieurs questions inhérentes au développement local. Le directeur de wilaya de la réglementation et des affaires générales a saisi cette opportunité pour souligner que le nombre de sièges à pourvoir lors du scrutin du 29 novembre prochain s'élèvera à

1.047 en ce qui concerne les assemblées populaires communales. Il sera de l'ordre de 47 sièges dans l'assemblée populaire de wilaya.

Le nombre de sièges à doter est en hausse par rapport à l'élection de 2007. Ainsi, il passera de 23 à 33 dans l'assemblée populaire communale de Tizi-Ouzou. Dans dix sept communes, le nombre atteindra aussi 17 sièges. Dans 22 communes, il sera désormais de 16 et dans 25 communes, le nombre d'élus restera égal à cinq. Le quota total réservé obligatoirement aux femmes sera de 160 dans les communes et de 14 à l'APW.

Notons que, dans le cadre des préparatifs des

élections de novembre prochain, les partis politiques actifs dans la wilaya ont commencé à s'y intéresser activement. Le Front de libération nationale a lancé l'opération de collecte des candidatures mardi dernier alors que le Front des forces socialistes tiendra aujourd'hui, samedi, un congrès de wilaya pour élire un nouveau secrétaire fédéral et pour renouveler ses instances wilayales. Selon des sources proches du parti de Hocine Aït Ahmed, Ali Laskri, premier secrétaire du parti sera à Tizi-Ouzou aujourd'hui pour superviser personnellement les travaux du congrès. Ce dernier se tiendra à la maison de la culture Mouloud-Mammeri.

L. B.

INDIGNATION DANS LE MONDE MUSULMAN CONTRE LE FILM *L'INNOCENCE DES MUSULMANS*

# L'Algérie «déploie l'irresponsabilité des auteurs du film»

Le film *Innocence of muslims* (*Innocence des musulmans*) continue de susciter des réactions partout dans le monde et notamment dans le monde musulman. Depuis mardi des manifestations populaires condamnant ce film provocateur et énigmatique sont organisées un peu partout.

PAR KAMAL HAMED

Un film condamné par ailleurs aussi par les gouvernements des pays musulmans. C'est le cas aussi de l'Algérie qui a réagi par le biais du porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), Amar Belani, lequel a déploré «l'irresponsabilité» des auteurs de ce film. «Partant de son profond attachement à la concorde entre les différentes confessions et au respect de toutes les religions, l'Algérie déplore fortement l'irresponsabilité des auteurs du film *Innocence of muslims* qui offense l'Islam et son prophète (QSS)», a, en effet, indiqué Amar Belani. «Les outrages aux symboles religieux sacrés, quels qu'ils soient, ne peuvent que susciter réprobation et indignation car ces provocations visent à attiser la haine et les tensions et à contrarier les efforts menés au niveau international dans le cadre du dialogue des civilisations et des religions», a ajouté le porte-parole du MAE dans sa déclaration. Ce film, dont seulement des séquences ont été diffusées sur Internet, a été à l'origine des manifestations devant le consulat américain à Benghazi, en Libye, et de l'attaque à la roquette qui a

provoqué la mort de l'ambassadeur des Etats-Unis et trois de ses collaborateurs. Et là aussi, l'Algérie a réagi par la voix cette fois-ci de son ministre des Affaires étrangères. Mourad Medelci a en effet, adressé un message de condoléances et de sa sympathie à son homologue américaine, Mme Hilary Clinton.

## Le vendredi de la colère

C'est hier que de grandes manifestations populaires ont été organisées dans de nombreux pays musulmans pour dénoncer le film «l'innocence des musulmans». Des milliers de personnes ont manifesté leur colère, au sortir de la prière hebdomadaire du vendredi. Et souvent les manifestants se sont attaqués aux ambassades américaines et celles de certains pays occidentaux, comme c'était le cas à Khartoum, la capitale du Soudan où quelque 5.000 personnes ont en effet attaqué les ambassades britannique et allemande, mettant le feu à cette dernière et y arrachant le drapeau allemand. Selon les médias, les manifestants sont montés sur le toit du bâtiment de l'ambassade dont la façade a été détruite et la police a répliqué par des tirs de gaz lacry-



mogènes afin de disperser les manifestants. Au Liban, 300 personnes ont incendié un fast-food américain à Tripoli, la deuxième ville du pays. En Syrie aussi des manifestations ont été organisées. Près de 200 manifestants syriens ont organisé hier après-midi un sit-in de protestation devant l'ambassade des Etats-Unis à Damas, fermée depuis plusieurs mois.

Les manifestants arboraient des pancartes hostiles au film, qui vise selon eux à «attiser le feu des conflits religieux». L'administration américaine, a été accusée d'avoir autorisé la production du film. En Egypte les manifestations ont été les plus importantes. Des heurts entre

forces de l'ordre et manifestants protestants contre le film se poursuivaient vendredi aux abords de l'ambassade des Etats-Unis au Caire. Mais c'est au Yémen que les manifestations ont été les plus violentes puisque quatre personnes ont trouvé la mort, jeudi dernier. Hier encore les manifestations se sont poursuivies et les manifestants ont brûlé, à quelques 500 mètres de l'ambassade, le drapeau américain. En Iran, des manifestations similaires ont eu lieu après les prières du vendredi dans le centre de Téhéran pour protester contre ce film, selon des images de la télévision d'Etat. Plusieurs centaines de Palestiniens ont manifesté vendredi pour la troisième journée consécutive à Ghaza contre les Etats-Unis, en réaction à la diffusion de ce film anti-islam. Au Bangladesh, quelque 10.000 manifestants ont brûlé à Dacca des drapeaux américains et israéliens, et tenté de s'approcher de l'ambassade des Etats-Unis. Dans tous les pays musulmans la sécurité a été renforcée autour des missions diplomatiques américaines.

K. H. et Agences

TENTATIVE DE MARCHÉ À ALGER POUR DÉNONCER LE FILM COPTE

## Un dispositif dissuasif

Le film copte qui a offensé l'Islam et le prophète est condamné de toute part. Un film provocateur qui attise la haine. L'attaque de l'ambassade américaine à Benghazi et la sauvagerie avec laquelle l'ambassadeur et trois diplomates ont été tués en est une parfaite illustration. A Alger après la réaction des autorités algériennes par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Belani, qui condamnait cet acte barbare, un appel avait été lancé jeudi demandant aux fidèles après avoir accompli la prière du vendredi d'observer une

marche sans autorisation préalable dans la capitale pour dénoncer le film blasphème. C'était sans compter sur le dispositif des services de sécurité, un dispositif impressionnant certes mais surtout dissuasif. Les camions anti-émeutes étaient postés aux abords de la mosquée El Ketchaoua, la mosquée de Bab El Oued ainsi qu'aux abords de la grande aire d'El Kettani. Des policiers en état d'alerte étaient postés dans les rues menant aux édifices comme l'Institut de musique, le Trésor et les chèques postaux. Un petit noyau composé d'une dizaine

de gamins, quelques uns tapis de prières sur l'épaule, ont tenté un petit rassemblement. La marche avortée, les pseudo-manifestants ont été très vite dispersés par les brigades mobiles de la police. Les jeunes non structurés ni encadrés, se sont ravisés en rebrousant chemin face à un dispositif musclé qui a vite fait de les refroidir. Tout est rentré dans l'ordre après quelques dizaines de minutes où une petite tension était palpable.

ERADICATION DES MARCHÉS INFORMELS

## Les solutions des pouvoirs publics et de l'UGCAA...

PAR SADEK BELHOCINE

On «dégage» les marchés informels à travers tout le territoire national. Les autorités locales se remettent à la «dure» besogne qui met sur la paille des milliers de jeunes et de moins jeunes. Les pouvoirs publics et l'UGCAA proposent des solutions pour «réoccuper» les commerçants délogés et qui ont perdu leur «emploi». Seront-elles du goût de ces «forces vives» qui seront tentées de défendre leur «acquis». Question sensible ?

L'élimination des marchés informels n'était pas finalement une opération conjoncturelle. Elle se poursuit à travers le territoire national. Alger, Oran, Constantine et les autres wilayas, tombées sous le diktat du marché informel subissent un «toiletage» des rues et ruelles occupées par des commerçants illégaux. Des centaines de commerces illégaux situés aux abords de sites ciblés ont été démantelés et d'importantes quantités de marchandises, propriétés des vendeurs récalcitrants, ont été saisies. Ceux qui ont fait dos rond, le temps que l'orage passe, notamment les vendeurs qui ont squattés les trottoirs, les rues et ruelles en étalant leurs marchandises sur ces espaces publics, en sont pour leurs frais. Les mesures prises par les ministères du Commerce et de l'Intérieur et les efforts des services de la Sûreté nationale pour venir à bout des marchés informels et la protection de l'économie nationale ont été certes bien accueillies par les commerçants légaux et par les citoyens qui n'ont pas manqué de pousser un soupir de soulagement. Il reste qu'à travers cette opération, des milliers de jeunes et de moins jeunes ont perdu leur du jour au

lendemain leur «gagne pain», sans qu'aucune alternative ne leur soit proposée. Les autorités centrales et locales s'activent à remédier à cette lacune. Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada qui s'exprimait, mercredi dernier, en marge d'une visite de travail dans la wilaya, a fait état, à cet égard, de la mobilisation d'une enveloppe de 14 milliards de DA, dont 10 milliards par le ministère du Commerce et 4 milliards de DA par celui de l'Intérieur et des Collectivités locales, pour la résorption de ce phénomène de commerce informel, à travers la mise en place d'espaces commerciaux réglementés au niveau des collectivités locales. Le représentant du gouvernement exprime le souhait que cette opération, entamée par le ministère, rencontre un écho favorable auprès des jeunes, au profit desquels des mesures incitatives ont été prises par le gouvernement pour leur permettre d'exercer une activité commerciale réglementée.

Parmi ces mesures, il a cité l'exonération des concernés du paiement des impôts, en plus des facilités administratives qui leur sont accordées pour l'établissement d'un registre de commerce outre la révision du système fiscal pour mettre fin aux marchés et l'économie informels. Toutefois, Mustapha Benbada a observé que le secteur du Commerce accuse actuellement «un manque criard de structures, limitées au nombre de 1570 espaces réglementés, alors que les besoins du pays sont estimés au double». Pour combler ce déficit, il a assuré que son département prospecte, en collaboration avec les wilayas, des espaces susceptibles de servir d'assiettes pour l'implantation de marchés. L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) qui juge, cette

opération «bénéfique» à la fois pour le consommateur, les commerçants, l'environnement et l'économie nationale, partage l'avis du ministre en ce qui concerne le manque d'espace commerciaux pour «intégrer» le marché informel dans la sphère commerciale légale. Elle a appelé samedi dernier à hâter la réalisation du réseau national de distribution et l'ouverture de nouveaux espaces commerciaux soulignant que la responsabilité de tout retard dans ce domaine incombera aux autorités locales. L'Union a appelé également à la révision du système fiscal considéré comme l'une des raisons qui mène au recours au marché informel en particulier la taxe sur la valeur ajoutée et la révision du rôle du pacte économique et social ainsi que celui du Conseil national économique et social. Comme elle a proposé la création de zones industrielles et commerciales et recommandé d'autre part, la création d'une commission composée de représentants de ministères concernés par le secteur économique (commerce, agriculture, finances, travail et emploi, collectivités locales, industrie, tourisme, pêche, environnement et villes) en vue d'une coordination optimale. L'UGCAA réitère son appui à la création d'une entreprise publique de gestion des marchés ainsi que la création d'un conseil national de la concurrence et l'entreprise publique de distribution par les services du ministère du Commerce. Mais, toutes ces mesures qui seront mises en pratiques graduellement seront-elles du goût de ces milliers de jeunes et moins jeunes qui semblent «tétanisés» par la volonté des pouvoirs d'éradiquer le commerce informel ? Question sensible à laquelle il est difficile de répondre.

S. B.

## LA GENDARMERIE NATIONALE DURCIT LE «TON»

### 17.000 retraits de permis en 1 mois

Les unités de la Gendarmerie nationale ont procédé durant le mois d'août 2012, au retrait de 16.915 permis de conduire, dans le dernier bilan dressé par la cellule de communication de la GN. Le bilan indique, par ailleurs, le retrait temporaire de la circulation routière de plus de 6000 véhicules pour diverses infractions, dont plus de 5000 pour la non présentation des véhicules particuliers à la visite du contrôle technique automobile. Pour ce qui concerne les retraits de permis, le communiqué de la cellule de communication a réparti les infractions comme suit : 15.762 infractions ayant nécessité la rétention des permis de conduire avec suspension de la capacité de conduire après 48 heures, soit un taux de 93.18 % ; 650 infractions ayant nécessité le retrait des permis de conduire par les juridictions compétentes, soit un taux de 03.84 % ; 503 infractions ayant nécessité l'établissement d'une procédure de saisine de la commission de wilaya, en vue de la suspension ou l'annulation du permis de conduire soit un taux de 02.97 %. Il est à signaler que 22.245 infractions ayant nécessité la rétention des permis de conduire pour une durée de 10 jours, sans suspension de la capacité de conduire. Par contre, un nombre de 21.658 cas de rétention de permis de conduire a été enregistré durant la même période de l'année 2011. Par ailleurs, 5015 véhicules ont été interdits à la circulation pour non présentation des véhicules particuliers à la visite du contrôle technique automobile ; 620 autres pour non-exécution des instructions prescrites par l'expert chargé du contrôle technique automobile (véhicules particuliers) ; 480 voitures pour non présentation des véhicules à activité réglementée (transport de marchandises ou de voyageurs) à la visite du contrôle technique automobile et enfin, 351 véhicules pour non exécution des instructions prescrites par l'expert chargé du contrôle technique automobile (véhicules à activité réglementée).

L. H.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**  
**DE LA WILAYA DE BOUMERDES**

NIF 40 80 15 00 00 35 00 3

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

AVIS N° 12 /2012

**INTITULE DU PROJET : RENFORCEMENT DE CHEMIN DE WILAYA CW 66 SUR 20 KMS**

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUMERDES LANCE UN AVIS D'APPEL NATIONAL RESTREINT POUR :

**RENFORCEMENT DE CHEMIN DE WILAYA CW 66 SUR 20 KMS**

LES ENTREPRISES QUALIFIÉES ET CLASSEES A LA CATÉGORIE CINQ (V) ET PLUS ACTIVITÉ PRINCIPALE TRAVAUX PUBLICS ET AVOIR RÉALISÉ AU MOIS UN PROJET ROUTIER DONT LE MINIMUM DES QUANTITÉS S'ÉLÈVE À 36 400 TONNES DE BÉTON BITUMINEUX + GRAVE BITUME ET À 24 500 M3 DE GRAVE CONCASSÉE (0/40) PEUVENT RETIRER LE CAHIER DES CHARGES AUPRÈS DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUMERDES DÈS LA PREMIÈRE PARUTION DU PRÉSENT AVIS SUR LE BOMOP OU LES QUOTIDIENS NATIONAUX.

LES OFFRES DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES DANS UNE ENVELOPPE PRINCIPALE SCELLÉE ET ANONYME, NE COMPORTANT QUE LA MENTION :

"AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°...../2012"

PROJET :

**RENFORCEMENT DE CHEMIN DE WILAYA CW 66 SUR 20 KMS**

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUMERDES**  
**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »**

CETTE ENVELOPPE PRINCIPALE ABRITERA DEUX ENVELOPPES FERMÉES :

- L'UNE CONTENANT DES PIÈCES DU DOSSIER RELATIVES AUX CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES DU SOUMISSIONNAIRE (**OFFRE TECHNIQUE**)
- L'AUTRE CONTENANT LES PIÈCES RELATIVES A L'**OFFRE FINANCIÈRE**.

**1. OFFRE TECHNIQUE:**

L'OFFRE TECHNIQUE DOIT ÊTRE INSÉRÉE DANS UNE ENVELOPPE AVEC LA MENTION « OFFRE TECHNIQUE » ET DOIT CONTENIR LES PIÈCES SUIVANTES DUMENT LÉGALISÉES :

1. LA DECLARATION À SOUSCRIRE DUMENT REMPLIE, SIGNÉE ET PARPHEE.
2. DECLARATION DE PROBITÉ DUMENT REMPLIE, SIGNÉE ET PARPHEE.
3. LE STATUT DE L'ENTREPRISE ÉVENTUEL.
4. INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES DUMENT, SIGNÉE ET PARPHEE.
5. CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES (C.P.S) CLAUSES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DUMENT, SIGNÉE ET PARPHEE
6. UN CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE (ACTIVITÉ PRINCIPALE, TRAVAUX PUBLICS). PHOTOCOPIE LÉGALISÉE EN COURS DE VALIDITÉ CATÉGORIE QUATRE (IV) ET PLUS
7. LES RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES DOIVENT ÊTRE JUSTIFIÉES PAR DES ATTESTATIONS DE BONNE EXÉCUTION (COPIES LÉGALISÉES).
8. UN EXTRAIT DE REGISTRE DE COMMERCE (PHOTOCOPIE LÉGALISÉE)
9. LES BILANS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE POUR LES TROIS (03) DERNIÈRES ANNÉES (2009,2010,2011) CERTIFIÉS PAR UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET VISES PAR LES SERVICES DES IMPÔTS (COPIES LÉGALISÉES)
10. UN EXTRAIT DE RÔLE DATANT DE MOINS DE TROIS (03) MOIS (COPIE LÉGALISÉE)
11. LES ATTESTATIONS DE MISE À JOUR CNAS, CASNOS ET CACOBATPH (PHOTOCOPIES LÉGALISÉES)
12. LISTE DES MOYENS MATÉRIELS ACCOMPAGNÉE D'UN ÉTAT DE RENSEIGNEMENT COMPLET AVEC CARTES D'IMMATRICULATION POUR LE MATÉRIEL ROULANT AVEC COPIES LÉGALISÉES DES CONTRATS D'ASSURANCE, FACTURES D'ACHAT POUR LE MATÉRIEL NON ROULANT (COPIE LÉGALISÉE).
13. LISTE DES MOYENS HUMAINS VISEE PAR LA CNAS ANNÉE 2011.
14. EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE DU SIGNATAIRE DE LA SOUMISSION EN COURS DE VALIDITÉ (COPIE LÉGALISÉE)
15. ATTESTATION DE DÉPÔT LÉGAL DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ (COPIE LÉGALISÉE) ANNÉE 2011
16. LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) (COPIE LÉGALISÉE)
17. LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION STATISTIQUE (NIS) (COPIE LÉGALISÉE)
18. LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION BANCAIRE (RIB) (COPIE LÉGALISÉE)
19. PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX.

**2. OFFRE FINANCIÈRE :**

L'OFFRE FINANCIÈRE DOIT ÊTRE INSÉRÉE DANS UNE ENVELOPPE AVEC LA MENTION « OFFRE FINANCIÈRE » ET DOIT CONTENIR LES PIÈCES SUIVANTES :

- 1 LA LETTRE DE SOUMISSION DUMENT REMPLIE ET SIGNÉE.
- 2 BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES DUMENT REMPLIE, SIGNÉE.
- 3 LE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DUMENT REMPLIE ET SIGNÉ.

LA DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES EST FIXÉE A 20 JOURS A COMPTER DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PARUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES DANS LES QUOTIDIENS NATIONAUX OU LE BOMOP.

LE DÉPÔT DES OFFRES EST FIXÉ AU 20<sup>ÈME</sup> JOUR À COMPTER DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE AU BOMOP OU AUX QUOTIDIENS NATIONAUX AVANT 13H30.

LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS AURA LIEU LE 20<sup>ÈME</sup> JOUR À COMPTE DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE AU BOMOP OU AUX QUOTIDIENS NATIONAUX À 14H00 AU NIVEAU DU SIÈGE DE LA DTP DE BOUMERDES.

SI LE JOUR DE L'OUVERTURE DES PLIS TECHNIQUE ET FINANCIERS COÏNCIDE AVEC UN JOUR FÉRIÉ OU UN JOUR DE REPOS LÉGAL, LA DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES EST PROROGÉE JUSQU'AU JOUR OUVRABLE SUIVANT.

LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS AURA LIEU EN PRÉSENCE DES SOUMISSIONNAIRES.

LES SOUMISSIONNAIRES RESTERONT ENGAGÉS PAR LEURS OFFRES PENDANT 3 TROIS MOIS AUGMENTER DE LA PÉRIODE DE PRÉPARATION DES OFFRES.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**  
**DE LA WILAYA DE BOUMERDES**  
**NIF: 4080 15 0000 35 003**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

N° 22 /2012

La Direction des travaux publics de la Wilaya DE BOUMERDES lance un avis d'appel d'offres National Restreint pour les : **Entretien du chemin communal reliant la RN24 au cantonnement militaire de Zaouiet Sidi M'hamed Saadi sur 3500 ml**

Les entreprises intéressées, qualifiées et classées à la catégorie Trois (03) et plus (activité principale travaux publics), peuvent retirer le cahier des charges auprès de la "DIRECTION des TRAVAUX PUBLICS de la Wilaya de BOUMERDES, bureau des marchés publics" dès la première parution du présent avis sur le BOMOP, ou les quotidiens nationaux.

Les offres seront remises dans une enveloppe extérieure fermée anonyme, avec la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT "

**SOUMISSION**

**- Entretien du chemin communal reliant la RN24 au cantonnement militaire de Zaouiet Sidi M'hamed Saadi sur 3500 ml**

**"A NE PAS OUVRIR".**

Celle-ci doit contenir deux (02) autres enveloppes fermées, la première contenant toutes les pièces relatives aux capacités techniques de l'entreprise, et la seconde les pièces relatives à l'offre financière.

**1. OFFRE TECHNIQUE :**

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe avec la mention « OFFRE TECHNIQUE » et doit contenir les pièces suivantes dûment légalisées :

1. Déclaration à souscrire remplie, signée et paraphée.
2. Déclaration de probité dûment remplie, signée et paraphée.
3. Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée
4. Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) clauses administratives et techniques dûment signée et paraphée
5. Un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie Trois (03) et plus (Activité principale, travaux publics).
6. les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de Bonne Exécutions signé par le maître de l'ouvrage (copies légalisées).
7. Le statut de l'entreprise (copies légalisées).
8. Le registre de commerce (photocopie légalisée)
9. Les bilans financiers de l'entreprise pour les trois dernières années (2009-2010-2011) certifiés par les services des impôts (copie légalisée).
10. Un extrait de rôle datant de moins de trois (03) mois (copie légalisée)
11. Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH (copie légalisée)
12. La liste des moyens matériels visée par un huissier de justice année 2011 accompagnée d'un état de renseignement complet avec carte d'immatriculation pour le matériel roulant avec copies légalisées des contrats d'assurance factures d'achat pour le matériel non roulant (copie légalisée)
13. La liste des moyens humains visée par la CNAS année 2011
14. Extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité (copie légalisée)
15. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de la société (copie légalisée)
16. le numéro d'identification fiscale (NIF) (copie légalisée)
17. Planning prévisionnel des travaux.
18. Relevé d'identité bancaire (RIB)

**2. OFFRE FINANCIÈRE :**

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe avec la mention « OFFRE FINANCIÈRE » et doit contenir les pièces suivantes :

1. La soumission dûment remplie et signée
2. Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé
- 3- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Les offres doivent être déposées au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de BOUMERDES. La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours

La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 13H 30mn

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des offres le même jour de la date de dépôt des offres à 14 h 00 m, au siège de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUMERDES.

Si le jour de la date de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours augmentés de la durée de préparation des offres.

COOPÉRATION ALGÉRO-SUÉDOISE

## Vers un accompagnement des entreprises nationales pour l'ISO 26000

*Pour devenir plus compétitives et concurrentielles sur le plan international, les entreprises algériennes ont opté pour le partenariat et la coopération avec des entreprises suédoises afin d'améliorer la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).*

PAR AMAR AOUIMER

Il s'agit, en fait, pour les entreprises algériennes d'obtenir la certification ISO 26000 afin de s'adapter aux normes et standards internationaux, ainsi qu'à l'environnement économique régissant les relations économiques et commerciales mondiales, en termes de règles normatives.

« Le gouvernement suédois est prêt à accompagner la certification des entreprises algériennes selon la norme ISO 26000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) », a affirmé Gustav Ahlsson, ministre suédois délégué chargé du Commerce extérieur.

La Suède est favorable à la conclusion d'un mémorandum d'entente qui permettra d'identifier et de définir les modalités de cet accompagnement avec l'Algérie, a indiqué Ahlsson lors d'une rencontre sur la RSE, rapporte l'APS.

Celle-ci ajoute qu'au total, 45 pays, dont plusieurs de la région Mena, comme le Maroc, la Tunisie et l'Égypte ont déjà paraphé des mémorandums avec la Suède, considérée comme « un pays modèle en matière d'application des normes et critères de la RSE », précise Ahlsson, souhaitant voir le gouvernement algérien adhérer à cette démarche.

Le respect de l'environnement, les droits de l'Homme et les droits des travailleurs sont les principaux aspects à cibler dans ce sens,



soulignant qu'une plus grande implication des entreprises algériennes leur permettrait de « mieux identifier les exigences de leurs clients mais aussi minimiser les risques liés à leurs activités ».

En outre, la partie algérienne a exprimé sa volonté de promouvoir les principes de la RSE au sein de l'ensemble des entreprises en activité, a déclaré, quant à lui, le directeur de la compétitivité industrielle au ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, Rachid Meksen.

Selon lui, le programme national de mise à niveau des PME comprend plusieurs volets ayant trait aux principes de la RSE, notamment l'environnement et les droits des travailleurs. De même, quelque 350 entreprises algériennes de différentes tailles sont certifiées par les différentes normes ISO, a-t-il fait remarquer, poursuit l'agence.

### Nécessaire implication des opérateurs économiques algériens dans la RSE

Le rôle et les missions des dirigeants d'entreprises algériennes seront, ainsi, plus clairs et bien déterminés pour mener à bien les recommandations et les vertus de la RSE.

Meksen a ajouté que « la coopération avec la partie suédoise permettra d'améliorer l'implication des opérateurs économiques algériens dans l'application des principes de la RSE. »

Le même avis a été partagé par Bendaoud Djenidi, consultant international, qui affirme que les sociétés algériennes devant être certifiées par la norme ISO 26000 « seront obligées de respecter leurs engagements ». ISO 26000 est une norme d'application volontaire. Elle a été instituée en novembre 2010 par l'Organisation ISO à l'issue de cinq ans de négociations au sein des membres de l'Organisation et a vu une importante mobilisation internationale.

Il s'agit de la toute nouvelle norme fondamentale symbolisant une compréhension uniforme de la responsabilité sociétale au niveau mondial. Au total, 7 questions centrales sont définies et pour lesquelles tout

organisme postulant à la norme ISO 26000 devrait s'y conformer, à savoir la gouvernance de l'organisation de l'entité, le respect des droits de l'Homme, les relations et conditions de travail, le respect de l'environnement, le respect de la loi, la relation avec le consommateur et le développement local. Au total, six sociétés algériennes ont entamé leur processus de certification relative à cette norme depuis 2011 sous le pilotage de l'Institut national de normalisation (IANOR).

Il s'agit du laboratoire public de Contrôle des constructions CETIM de Boumerdès et le groupe privé d'agroalimentaire NCA (Nouvelles conserveries algériennes), retenus en 2011, et aussi de l'Entreprise nationale de canalisation (Enac, filiale de Sonatrach), Algérie Télécom, le groupe Antar trade Condor et Cevalta Béjaïa pour l'année en cours.

L'Ianor espère retenir trois à quatre autres sociétés par an jusqu'à 2014, selon Ratiba Chibani, cadre de cet établissement public qui représente l'Algérie au sein de l'Organisation ISO.

Le temps de l'alignement sur les normes industrielles mondiales a donc sonné pour les entreprises algériennes ; condition sine qua none pour percer sur le marché international et trouver des débouchés pour les exportations.

A. A.

PÉTROLE, COURS DU PÉTROLE

## Le baril poursuit sa hausse en Asie

Le pétrole poursuivait sa hausse vendredi matin en Asie, après les nouvelles annonces de la Réserve fédérale des Etats-Unis visant à soutenir l'économie du pays, premier consommateur au monde de brut.

Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en octobre gagnait 65 cents, à 98,96 dollars, dans les échanges électroniques matinaux en Asie. Le baril de Brent de la mer du Nord pour la même échéance prenait 56 cents, à 116,44 dollars.

Les cours poursuivaient ainsi leur mouvement à la hausse entamée la veille à New

York, après les annonces d'assouplissement quantitatif de la banque centrale américaine. La Fed va créer encore de la monnaie en masse pour tenter d'accélérer la baisse du chômage. La Réserve fédérale des Etats-Unis va plus loin qu'elle n'a jamais été. En décidant de racheter des titres adossés à des créances immobilières émis par les organismes de refinancement hypothécaire parapublics (Fannie Mae et Freddie Mac), elle revient à des mesures prises à l'automne 2008 quand l'économie américaine était en chute libre. Mais quand il y a quatre ans elle s'engageait à racheter un montant fixe de

titres, elle prévoit cette fois-ci d'en racheter pour 40 milliards de dollars par mois jusqu'à ce qu'elle observe une « amélioration soutenue » du marché du travail et d'augmenter la dose tant que ce résultat ne sera pas atteint. « Enfin, les marchés ont eu ce qu'ils voulaient quand (le président de la Fed) Bernanke a annoncé un nouveau programme ambitieux de rachats d'obligations, dans l'espoir que cela amènera à une reprise durable aux Etats-Unis », ajoutent-ils. « Et la cerise sur le gâteau, c'est qu'il n'y a pas d'échéance annoncée pour ce programme », ajoutent-ils.

R. E.

AGRICULTURE, BLÉ AMÉRICAIN

## Les ventes hebdomadaires en baisse de 31%

Les ventes américaines de blé ont baissé au cours de la semaine passée de 31% contrairement à celles du maïs et de soja, en progression, a annoncé jeudi le département américain de l'Agriculture (USDA).

Les ventes de blé sur la campagne 2012-2013 ont reculé de 31% au cours de la semaine achevée par rapport à la semaine

précédente, s'établissant à 381.800 tonnes, précise l'USDA. A l'inverse, les ventes de maïs ont atteint 427.300 tonnes sur les campagnes 2012-2013 et 2013-2014, selon les données communiquées par l'USDA qui a revu mercredi à la baisse ses prévisions de récolte de maïs aux Etats-Unis.

De même, le soja a vu ses ventes grimper à 628.200 tonnes pour la campagne 2012-

2013. Les ventes de tourteaux de soja se sont établies à 150.700 tonnes sur la campagne 2012-2013, celles des huiles de soja à 15.200 tonnes sur les campagnes 2011-2012 et 2012-2013.

Les Etats-Unis sont les premiers producteurs mondiaux de soja et de maïs et les premiers exportateurs de blé.

R. E.

PAYS DU G20

## La croissance à 0,6% au 2<sup>e</sup> trimestre 2012

Le Produit intérieur brut (PIB) du G20 s'est établi à 0,6% au deuxième trimestre 2012 contre 0,7% au premier trimestre, selon les chiffres publiés jeudi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La croissance dans l'ensemble des pays du G20 continue ainsi son ralentissement pour le troisième trimestre consécutif, même si les tendances sont divergentes entre les différentes économies du groupe, a indiqué l'OCDE.

La croissance s'est accélérée au cours du deuxième trimestre de 2012 au Brésil (0,4% contre 0,1% au trimestre précédent), en Chine (1,8%, contre 1,6%), en Indonésie (1,6% contre 1,4%), en Afrique du Sud (0,8% contre 0,7%) et en Turquie (1,8% contre -0,1%).

Cependant, la croissance a fortement ralenti en Australie (0,6% contre 1,4% au trimestre précédent), au Japon (0,2% contre 1,3%) et en Corée du Sud (0,3% contre 0,9%).

La croissance a diminué plus modérément en Allemagne, en Inde, au Mexique et aux Etats-Unis, tandis qu'au Canada et en France, les taux de croissance sont restés inchangés par rapport au trimestre précédent.

Par ailleurs, le PIB s'est contracté pour le troisième trimestre consécutif au Royaume-Uni et pour le quatrième trimestre consécutif en Italie. Le PIB s'est également contracté à 0,1% dans l'ensemble de l'Union européenne et à 0,2% dans la zone euro.

SAUVETAGE FINANCIER DE LA GRÈCE

## Le FMI d'accord pour accorder nouveau délai

Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé qu'il y avait de "bons arguments" pour accorder un délai supplémentaire à la Grèce pour redresser ses comptes publics et a semblé écarter l'hypothèse d'un troisième plan d'aide au pays.

"Il y a de bons arguments pour étendre au-delà de 2014 le délai accordé à la Grèce pour qu'elle mette en œuvre son programme d'ajustement budgétaire", a déclaré le porte-parole du Fonds, Gerry Rice, lors d'une conférence de presse au siège de l'institution à Washington.

Une mission de la troïka FMI-Union européenne-Banque centrale européenne est actuellement à Athènes pour aider le gouvernement grec à finaliser de nouvelles économies budgétaires de plus de 11,5 milliards d'euros, condition nécessaire au déblocage d'une nouvelle tranche d'aide au pays.

S'il obtient un rapport positif de la troïka, le Premier ministre grec Antonis Samaras compte demander un délai de deux ans supplémentaires pour remplir les objectifs de réduction du déficit public exigés par les bailleurs de fonds du pays en contrepartie du plan d'aide de 130 milliards d'euros accordé en mars.

En vertu de cet accord, la Grèce, actuellement plongée dans une grave récession, est censée ramener son déficit public à 2,1% du Produit intérieur brut (PIB) en 2014, contre 7,3% prévu pour 2012 et 4,6% l'année prochaine.

"Une extension (du délai) dépendrait de la capacité (du pays) à se financer", a, toutefois, ajouté le porte-parole du Fonds.

R. E.

TINDOUF

## 820 nouveaux postes de formation



Un total de 820 places pédagogiques sont offertes dans la wilaya de Tindouf par le secteur de la formation professionnelle en prévision de l'ouverture de la session d'octobre 2012, a-t-on indiqué à la Direction locale du secteur.

Des 820 places, 595 seront consacrées aux nouveaux stagiaires et 225 aux élèves en formation diplômante, qui viendront s'ajouter à 375 autres places dans le cadre de la formation qualifiante, a précisé le directeur de la formation professionnelle de la wilaya.

Selon M. Cheikh Abed, deux nouvelles spécialités seront ouvertes lors de cette session portant sur l'électronique automobile (niveau 4) et le bâtiment, dans le cadre de la formation résidentielle, en plus de la réouverture de la filière menuiserie bâtiment pour ce qui est de la formation qualifiante.

Deux nouvelles spécialités seront également ouvertes, dans le cadre de la formation par apprentissage et concerneront la menuiserie aluminium et la plomberie sanitaire, a-t-il ajouté.

APS

BLIDA, HYGIÈNE DU MILIEU

# Installation d'un comité de pilotage



*Un comité de pilotage chargé de coordonner les actions locales en matière d'enlèvement des ordures ménagères et d'hygiène du milieu dans la wilaya de Blida a été installé par le chef de l'exécutif, Mohamed Ouchène, en application d'une directive interministérielle.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce comité, présidé par le wali, est appelé à se réunir chaque dimanche pour superviser et coordonner, au niveau local, les actions relatives à l'enlèvement des déchets ménagers et à l'hy-

giène de l'environnement, en faisant appel aux moyens matériels et humains nécessaires, rapporte l'APS.

Des comités similaires, investis des mêmes prérogatives, ont été également créés par arrêté du wali au niveau des daïras et des circonscriptions administratives.

Le wali a instruit, à cet égard, les chefs de daïra de procéder, dans l'immédiat, au recensement des décharges nécessitant "un traitement d'urgence".

Il a été demandé également aux responsables de ces circonscriptions de dresser un inventaire de tous les moyens matériels dont ils disposent en vue de les mobiliser dans le cadre de cette opération d'hygiène de l'environnement, devant cibler, dans une première étape, les quartiers à forte densité de population et autres lieux publics.

Considérant l'importance de cette opération, le wali a mis l'accent sur la nécessité

d'y impliquer le citoyen par, notamment, sa sensibilisation sur le respect des horaires du dépôt des ordures ménagères, en plus de leur participation dans des actions de volontariat pour l'amélioration du cadre de vie.

La réalisation des projets de centres d'enfouissement techniques inscrits au profit des communes, ainsi que la réactivation des commissions locales de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH) et les bureaux d'hygiène communaux, ont été parmi les recommandations émises également par le wali.

Une cellule de suivi de l'état d'exécution des actions d'hygiène et de préservation de l'environnement, présidée par l'inspecteur général de la wilaya, aura à faire, chaque semaine, un rapport de situation à adresser au wali, a-t-on signalé.

B. M.

TÉBESSA, POMME DE TERRE DE SAISON

## 600.000 quintaux récoltés

Une récolte de 600.000 quintaux de pomme de terre de saison a été obtenue cette année dans la wilaya de Tébessa avec un rendement moyen de 350 quintaux par hectare, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Relevant un recul de la production par rapport à la saison précédente, soit 200.000 quintaux de moins, la même source l'a attribué à la réduction de la superficie ensemencée (1.700 hectares ont été réservés à cette spéculation contre 2.500 ha durant les dernières années).

L'absence d'une main d'œuvre qualifiée et les problèmes d'approvisionnement en gas-oil sont à l'origine de l'amenuisement des superficies réservées à la culture de ce tubercule dans la wilaya de Tébessa, a-t-on souligné à la DSA.

La pomme de terre est cultivée principalement dans les plaines des régions d'El-Ma Labiodh, El-Houidjebet, Doukara, Safasf et Oum Ali, au sud de la wilaya, où une superficie de 100 hectares est consacrée à la pomme de terre de multiplication.

Les services agricoles envisagent d'améliorer le rendement moyen de cette spéculation en le portant de 350 à plus de 400 quintaux par hectare "pour peu que les parcelles cultivées soient correctement irriguées, avec généralisation et multiplication des actions de fertilisation", a-t-on indiqué. Le kilogramme de pomme de terre est cédé actuellement, au marché local, entre 60 et 70 dinars, alors qu'il n'avait pas dépassé les 40 dinars durant le mois d'août dernier.

APS





BOUIRA, IRRIGATION DU PLATEAU D'EL-ASNAM ET LA VALLÉE DU SAHEL

# Mise en place prochaine d'un réseau

La mise en place du réseau d'irrigation agricole du plateau d'El-Asnam et de la vallée du Sahel (Bouira), d'une superficie totale de 8.815 hectares, interviendra à la mi-octobre prochain, a-t-on indiqué, lundi, à la Direction locale des Ressources en eau.

PAR BOUZIANE MEHDI

"Nous comptons entamer l'installation de ce réseau d'adduction à partir du 15 octobre et ce, après la levée des différentes contraintes qui freinent le démarrage des travaux et qui sont liées, notamment, aux oppositions de citoyens, à l'expropriation des terres et au volet des indemnités", a précisé Omar Laâdjel, responsable à la Direction des ressources en eau.

Un montant de 9 milliards de dinars est consacré à ce projet qui, a-t-il dit, consiste en la réalisation et l'aménagement des systèmes hydro-agricoles avec infrastructures et équipements nécessaires à l'installation de rampes pour l'irrigation des terres agricoles, rapporte l'APS.

Le projet touchera un premier périmètre de 3.395 hectares dans le plateau d'El-Asnam, à une dizaine de kilomètres à l'est de Bouira, et un second périmètre d'une superficie de 1.600 hectares qui est posi-



tionné au niveau de la vallée du Sahel et qui s'étend jusqu'à la wilaya de Béjaïa, a-t-il précisé. Les adductions, qui vont alimenter les rampes d'irrigation de ces deux périmètres, achemineront l'eau à partir des barrages de Tilesdit, situé dans la commune de Bechloul, à l'est de Bouira, ainsi que du barrage Tichy Haft de Béjaïa.

Mis en eau en 2005, le barrage de Tilesdit a une capacité de mobilisation de 165 millions de mètres cubes. Une superficie estimée à 5.000 hectares de terres fertiles est concernée par ce projet d'irrigation, dont l'objectif est de développer une pro-

duction agricole diversifiée, dont l'arboriculture fruitière et le maraîchage, a affirmé M. Laâdjel. Pouvant générer jusqu'à plus de 8.000 emplois directs, ce projet d'envergure est conçu de manière stratégique, son objectif étant d'englober la vallée de la moyenne Soummam qui relève de la wilaya de Béjaïa, a-t-il souligné.

Une fois achevé, ce projet renforcera les potentialités agricoles de la wilaya de Bouira, dont la céréaliculture, la culture de la pomme de terre et l'élevage, a-t-il conclu.

B. M.

AÏN-TÉMOUCHENT, UNIVERSITÉ

# 2.000 nouvelles places pédagogiques



Le centre universitaire d'Aïn-Témouchent (CUAT) réceptionnera prochainement 2.000 nouvelles places pédagogiques, en prévision de la rentrée 2012-2013, a affirmé lundi le directeur de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Ces nouvelles installations, dont certaines sont en cours d'équipement, a précisé M. Abdelmalek Bekkouche, porteront

la capacité d'accueil du centre à 4.000 places. Cet établissement universitaire vient de réceptionner également une bibliothèque de 600 places pouvant abriter entre 200.000 et 300.000 ouvrages.

Le fonds documentaire de cette infrastructure est en cours de constitution, a souligné le même responsable.

D'autre part, en prévision de cette nouvelle année universitaire, le CUAT, a signalé

son premier responsable, a recruté 37 enseignants universitaires portant ainsi l'encadrement pédagogique à 168 enseignants, dont 30% ont le grade de professeur et un rang magistral. Le centre compte 5.000 étudiants inscrits, dont 1.700 nouveaux bacheliers, qui pourront opter pour de nouvelles filières ouvertes à Aïn-Témouchent, a encore signalé M. Abdelmalek Bekkouche. Il s'agit des sciences de la matière, de l'anglais, du droit et de la mathématique informatique. Celles-ci porteront à sept les domaines enseignés au CUAT sur les 12 habilités par le ministère de tutelle.

Par ailleurs, le CUAT a habilité neuf licences et 11 masters, notamment dans les spécialités du français des affaires, du génie civil maritime, de l'électronique médicale et de la sémantique en arabe. "Cela portera le nombre de licences et de masters enseignés sur place, respectivement, à 26 et 28", a-t-on précisé.

Dès à présent, le centre d'Aïn-Témouchent s'attelle à l'ouverture, pour l'année universitaire 2013-2014, des domaines des sciences sociales et humaines et des sciences de la nature et de la vie.

Deux nouveaux laboratoires de recherche ont été agréés par le ministère de tutelle, en l'occurrence ceux de "la construction intelligente" et "l'eau et le sol".

APS

## BOUIRA, DISTRIBUTION DE CARTABLES ET LIVRES 65.000 élèves concernés

Une opération de distribution de cartables et de livres scolaires au profit de plus de 65.000 élèves issus de familles démunies a été entamée dimanche dans la wilaya de Bouira, a-t-on appris auprès de la direction de l'Education.

L'opération a été lancée au niveau du Collège d'enseignement moyen (CEM) Chibane-Aïssa de Chorfa, à l'est de Bouira, à l'occasion de la visite d'inspection qu'a effectuée le wali de Bouira, Ali Bouguerra, dans cette commune relevant de la daïra de M'chedallah.

Les responsables locaux ont procédé, à cette occasion, à la distribution des cartables et des livres scolaires, ainsi que des primes de scolarité pour plus de 90 élèves issus de familles démunies.

"La distribution se poursuivra tout au long de cette première semaine de la rentrée scolaire au profit de 65.000 élèves nécessiteux, à travers les différents établissements scolaires de la wilaya", a indiqué M. Yamine Mekhaldi, directeur local de l'Education.

Le même responsable a précisé, à ce propos, que la wilaya de Bouira "a bénéficié cette année de plus de 195 millions de dinars de primes de scolarité destinées aux enfants démunis".

BISKRA, CAMPAGNE  
DE NETTOYAGE

## 80 groupements d'habitations ciblés

Une vaste campagne de nettoyage a été lancée lundi dans la wilaya de Biskra ciblant 80 groupements d'habitations, a indiqué le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Amine Hellal.

Ce responsable a précisé que cette action qui touchera l'ensemble du tissu urbain géré par l'OPGI donnera lieu, prioritairement, à l'enlèvement et au transport à la décharge publique des amoncellements de gravats jonchant les cités ainsi que des déchets ménagers.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de cette opération organisée avec la collaboration des entreprises actives dans le secteur des travaux publics et des représentants des comités de quartiers, selon le même responsable.

Des activités de proximité, portant essentiellement sur la sensibilisation des citoyens aux avantages que représente une ville propre pour la santé et pour le bien-être des populations, ont été lancées en parallèle par les services de l'OPGI.

L'opération, lancée au titre de la rentrée sociale, contribuera à la protection de la santé publique tout en donnant un aspect avenant aux agglomérations des Zibans. Les Assemblées populaires communales (APC) et la direction de l'Environnement participent également à cette "action d'envergure", a fait savoir M. Hellal.

APS

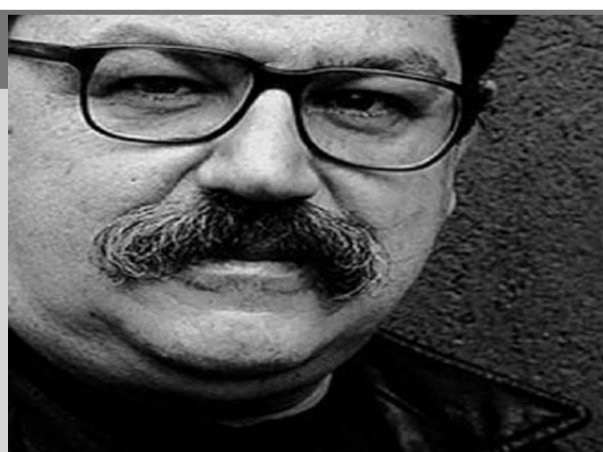
PARIS, CITÉ DE LA MUSIQUE

# L'Algérie en chanson



*En ce cinquantième de son indépendance, l'Algérie est célébrée de mardi à dimanche à la Cité de la musique à Paris à travers les musiques ayant jalonné son histoire : chaâbi, raï, chanson kabyle, mais aussi chansons racistes coloniales et musique classique...*

Page 12



NOUVELLE PARUTION

## ***Le retour des Tigres de Malaisie*, de Paco Ignacio Taibo II** **Nouvelles parutions**

*Ce roman, écrit par Paco Ignacio Taibo II, est franchement bourré d'héroïsme avec une touche d'écriture en chapitres assez intéressante. Le Retour des tigres de Malaisie ne laisse pas son lecteur...*

Page 12



FOOTBALL, CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE LIGUE 1

# Un derby des Hauts-Plateaux prometteur

La première journée du championnat national de football de Ligue 1, prévue aujourd'hui, sera marquée par le déplacement périlleux du champion d'Algérie en titre, l'ES Sétif à El Eulma pour donner la réplique au Mouloudia local dans un derby des Hauts-Plateaux qui s'annonce palpitant.

PAR MOURAD SALHI

L'ESS, vainqueur du doublé (coupe-championnat) de la saison, sera en appel à Eulma pour donner la réplique au MCEE, dans un match qui reste ouvert à tous les pronostics. La formation de Aïn El-Fouara, dirigée cette saison par le Suisse Hubert Velud, n'aura pas la tâche facile pour préserver son titre devant d'autres clubs mieux préparés cette saison. N'empêche, le champion d'Algérie, n'a d'autre objectif cette saison que d'essayer de conserver sa couronne. La formation de Aïn El-Fouara, engagée sur tous les fronts, à savoir la Ligue des champions africaine, sait néanmoins que sa tâche ne sera pas une sinécure.

Les Sétifiens savent bien qu'ils seront attendus au tournant à chacune de leurs rencontres. La formation tentera de poursuivre sa belle série de résultats positifs. Aujourd'hui, elle entamera la compétition à l'extérieur face au MC El Eulma dans un derby des Hauts-Plateaux qui s'annonce très disputé. Le vice-champion, la JSMB, toujours entraînée par le Français Alain Michel, effectuera un déplacement périlleux à Oran pour croiser le fer avec le MCO, dont l'effectif a été totalement renouvelé. Malgré tout ce qu'il a vécu auparavant, le Mouloudia d'Oran tentera d'éviter de revivre la même situation que la saison passée, où il a arraché de justesse



son maintien en Ligue 1. L'USM Alger, troisième au classement général de l'exercice précédent, entamera la saison à domicile, au stade Omar-Hamadi de Bologhine face au CS Constantine dont les ambitions sont grandes avec l'engagement de l'ancien sélectionneur de France, Roger Lemerre. L'USMA, qui a mis tous les moyens nécessaires pour réussir une bonne préparation d'intersaison, ne compte pas rater cette belle opportunité sur ses bases pour espérer poursuivre son chemin en toute sérénité. Mais attention, le CS

Constantine ne compte pas effectuer ce voyage à Alger avec un fleur au fusil, mais il tentera de revenir au bercail avec une belle performance. Dans la capitale, le stade du 1<sup>er</sup> Novembre d'El Mohammadia, sera le théâtre d'un derby du centre palpitant entre l'USM Harrach et la JS Kabylie. Les Harrachis, fidèles à leur coach Boualem Charef seront certainement mis à rude épreuve par les Kabyle emmenés cette saison par leur nouvel entraîneur, l'Italien Enrico Fabbro. Les nouveaux promus, le CABB Arreridj, la JS Saoura, comptent

USM HARRACH- JS KABYLIE

## Fabbro veut réussir ses débuts



La JS Kabylie, version 2012-2013, tentera cette saison d'ouvrir une nouvelle page de son histoire pour retrouver sa place d'antan au classement général du championnat national de Ligue 1. Le nouvel entraîneur, Enrico Fabbro, qui s'est fixé le titre comme objectif principal de cette troisième expérience du professionnalisme en Algérie, aura du pain sur la planche. Fini le temps des essais, place aux choses sérieuses. Les Canaris qui ont effectué plusieurs stages de préparation d'intersaison, dont deux à l'étranger (Tunisie et Maroc), seront aujourd'hui les hôtes de l'USM Harrach à Lavigerie. Le staff technique devait avoir une idée bien précise sur le onze qui débutera la partie et le schéma tactique qu'il devra adopter. L'entraîneur des Jaune

et Vert semble trouver le schéma le plus efficace après l'avoir testé durant toute la période de préparation. Même si le coach préfère ne rien divulguer sur l'équipe type qui affrontera l'USM Harrach, les choses sont claires : le portier Malik Asselah reste indétrônable. Lui qui a été promu capitaine cet été, sera, sans aucun doute, le gardien numéro 1 de l'équipe. En défense, le premier responsable technique n'aura pas beaucoup de difficultés pour composer sa charnière offensive. Avec la présence des habitués, à savoir Remache, Rial et l'international Belkalem à quoi s'ajoute les nouvelles recrues Mekaoui et Benlamri, Fabbro aura l'embarras du choix. Même si l'idée des titulaires indiscutables est révolue, certains éléments, dont Remache du côté droit, sont indispensables. Sur le

côté gauche, le nouveau technicien devrait donner confiance au jeune Mekaoui, alors que l'axe de la défense sera assuré par la paire Belkalem-Rial. Le plus important pour tous les staffs techniques est de gagner la bataille du milieu. Dans ce registre, Fabbro reconduira certainement les mêmes éléments utilisés par l'ancien staff technique auparavant. Dans la zone médiane, le technicien alignera trois joueurs. Camara s'occupera, comme d'habitude, du rôle de récupérateur alors que ses camarades en l'occurrence Maroci et Ziad seront placés sur les couloirs. Avec le retour éventuellement de joueur franco-algérien Mokdad, Enrico Fabbro devra le placer juste derrière la charnière offensive qui sera composée, quant à elle, de la nouvelle recrue Hadiouche et Hanifi. Compte tenu du schéma technique souvent utilisé par Enrico Fabbro lors des différents matches amicaux, le onze qui sera aligné cet après-midi face à l'USM Harrach reste celui qui a été présenté, sauf que des changements seront effectués au cours de la rencontre, et toucheront probablement la ligne offensive.

Même s'il veut éviter toute forme de pression sur ses joueurs, Fabbro a senti une forte pression sur ses épaules à l'approche de cette première sortie du championnat. Une pression qu'il veut, coûte que coûte, évacuer pour réussir sa première sortie officielle. Plusieurs choses ont été dites concernant la prestation de club lors des matches amicaux, mais Fabbro ne semble pas du tout inquiet en confirmant que le plus important reste le travail de cohésion qui a été effectué durant cette période pas les résultats.

M. S.

sûrement réussir leurs débuts en Ligue 1, histoire de garder confiance en prévision du reste du parcours. La JS Saoura, le représentant du Grand Sud, après une saison époustouflante en Ligue 2, tentera de continuer sur la même voie en accueillant le CR Belouizdad sur son terrain qui pourra désormais accueillir plus de 20.000 supporters au lieu de 2.000. Le CABBA, qui n'a patienté qu'une seule saison en Ligue 2, se rendra dans la capitale des Aurès, Batna, où le CA Batna l'attend de pied ferme. Le MCA, qui a enregistré le retour de Jean-Paul Rabier à la barre technique, effectuera un déplacement périlleux dans la ville des Zianides, où il affrontera le Widad de Tlemcen, qui ne lui réussit que rarement. L'USM Bel Abbès, l'autre promu de la Ligue 1 cette saison avait, signalons-le, raté son entame vendredi passé à Chlef devant l'ASO Chlef en match avancé.

M. S.

### Programme de la 1<sup>re</sup> journée

MC El-Eulma-ES Sétif (18h)  
CA Batna-CABB Arreridj (17h45)  
USM Harrach-JS Kabylie (16h)  
WA Tlemcen-MC Alger (16h)  
USM Alger-CS Constantine (18h)  
JS Saoura-CR Belouizdad (16h)  
MC Oran-JSM Béjaïa (18h)  
Déjà joué  
ASO Chlef-USM Bel Abbès 2-1.

FESTIVITÉS DU CINQUANTENAIRE DE LA FAF

### Raouraoua prêt "à casser la tirelire pour faire venir le Brésil"

La Fédération algérienne de football ne compte pas lésiner sur les moyens "pour faire venir le Brésil", à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de la création de l'instance fédérale, en novembre prochain, a affirmé vendredi le président de la Faf, Mohamed Raouraoua. "Nous sommes toujours en négociations avec nos homologues brésiliens pour l'organisation d'un match amical le 14 novembre ici en Algérie, à l'occasion du cinquantenaire de la Faf. Pas plus tard que jeudi nous étions en pourparlers pour faire aboutir l'accord", a souligné le premier responsable de la Faf à la Radio nationale. Appelé à révéler les exigences financières de la fédération brésilienne (CBF) pour donner la réplique aux Verts, Raouraoua révèle la somme de 3 millions de dollars. "En premier lieu, la CBF a exigé la mirobolante somme de 3 millions de dollars, chose qui n'était pas dans nos cordes, après des contre-propositions, nous avons réussi à faire baisser le montant à 1,5 million de dollars. Nous comptons sur nos sponsors pour garantir cette somme et faire venir le Brésil en Algérie au grand plaisir de nos supporters", a-t-il ajouté, révélant qu'il rencontrera le président de la CBF prochainement à Zurich (Suisse), en marge des réunions de la Fédération internationale (Fifa), pour trouver un accord final. S'agissant du stade qui abritera ce match amical international, le président de la Faf a souligné que "le stade du 5-Juillet d'Alger est le mieux indiqué, à condition que sa pelouse soit en bon état". Enfin, Mohamed Raouraoua a indiqué que la sélection du Brésil est l'adversaire qui "tient le mieux la corde" pour venir en Algérie, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la Faf.

## CATARACTE

# Savoir reconnaître les premiers signes ?

La cataracte résulte d'une opacification du cristallin. Le nombre de personnes concernées augmente avec l'âge, mais certaines personnes jeunes peuvent être touchées, imposant une opération précoce de la cataracte.

**A**u final, une personne sur deux sera concernée par la cataracte... Le cristallin permet la mise au point et la formation d'une image nette sur la rétine. Or celui-ci peut s'opacifier progressivement, empêchant plus ou moins la lumière de passer, avec pour résultat une vision qui se brouille et s'amenuise. C'est la cataracte.

Le vieillissement contribue à l'apparition de la cataracte : le cristallin vieillit.

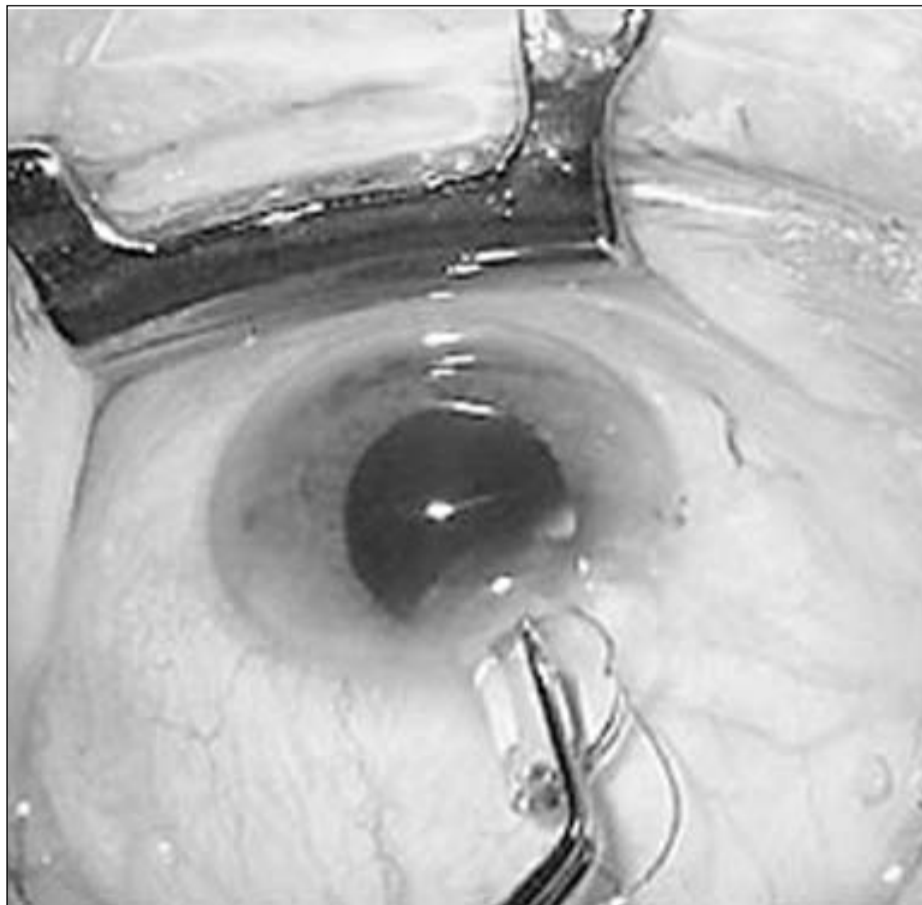
Mais il existe bien d'autres facteurs pouvant favoriser la survenue d'une cataracte.

## Facteurs de risque de la cataracte :

- Le vieillissement
- Des antécédents familiaux de cataracte.
- Certains médicaments (cortisone, radiothérapie...)
- Le tabac.
- Certaines maladies (diabète...)
- Les fortes expositions au soleil
- Un traumatisme oculaire ou un traitement chirurgical de l'œil.

## Premiers signes

- La baisse de l'acuité visuelle est le premier signe, mais elle s'installe très progressivement, durant des mois, voire des années
- Hypersensibilité à la lumière (photophobie)
- Éblouissement en contre-jour, lors du passage de la lumière à l'obscurité
- Sensation d'éblouissement ou d'aveuglement la nuit, rendant la conduite de nuit difficile
- Présence d'un halo autour des sources lumineuses



- Sensation de brouillard
- Modification de la vision des couleurs (seuls les rouges et les orangés demeurent bien perçus)
- Baisse de la vision des contrastes
- Les objets semblent plus ternes, grisâtres, délavés, moins lumineux
- Sensation de vision double.

## Opération de la cataracte...

La cataracte ne peut pas être corrigée à l'aide de lunettes puisqu'il existe un obstacle visuel dans l'œil : le cristallin ne laisse plus passer suffisamment de lumière. Il faut donc recourir à une intervention chirurgicale. L'opération de la cataracte consiste à remplacer le cristallin par un implant.

Le cristallin est détruit en petits morceaux à l'intérieur de l'œil, lesquels sont ensuite aspirés avant d'insérer un cristallin artificiel.

L'intervention se déroule le plus souvent en ambulatoire (sans nuit à l'hôpital).

Aujourd'hui, il existe des implants permettant de corriger en partie un autre défaut visuel en plus de la cataracte (myopie, hypermétropie).

## Quand se faire opérer ?

À partir de soixante ans, presque tout le monde présente un début de cataracte, plus ou moins gênant. Mais la cataracte peut aussi se manifester dès 40-50 ans.

Le critère numéro 1 de décision est la baisse de la vision et la gêne occasionnée. C'est ainsi que certaines personnes jeunes sont opérées, souvent motivées par la poursuite des activités professionnelles, mais aussi pour permettre la poursuite de la conduite chez les plus âgées.

L'opération de la cataracte est très fréquente et les résultats sont généralement excellents. Cette intervention est cependant délicate et nécessite de choisir un chirurgien expérimenté, exerçant dans un établissement pratiquant chaque année un nombre important d'opérations et disposant d'un bloc opératoire dédié à l'ophtalmologie.

## Peut-on prévenir la cataracte ?

Protégez vos yeux du soleil, en portant été comme hiver des lunettes de soleil et un chapeau à larges bords. Mangez suffisamment de fruits et légumes, les antioxydants étant protecteurs. En cas de diabète, maintenir sa glycémie sous contrôle.

## PRURIT ANAL

# Quelles causes, quelles thérapies ?

Les démangeaisons anales, ou prurit anal, peuvent avoir plusieurs origines. Le point sur les causes possibles des démangeaisons anales : maladies de l'anus, parasites, affections cutanées, hémorroïdes...

**L**e prurit anal touche plus souvent des hommes que des femmes. Irritations, sensation de brûlures, puis démangeaisons s'accompagnant d'un irrésistible besoin de se gratter...

Le prurit anal est un symptôme fréquent et bénin, mais qui peut se compliquer en raison du grattage justement. Il est donc nécessaire de soigner ces démangeaisons, idéalement en traitant la cause.

## Quelles sont les complications potentielles des démangeaisons anales ?

Le grattage peut aisément provoquer des lésions, lesquelles peuvent se surinfecter, provoquant des plaies difficiles à soigner de par leur localisation.

Ces plaies qui s'auto-entretiennent en raison du besoin impérieux de gratter, rendent souvent la cause difficile à identifier.

## Quelles sont les causes du prurit anal ?

Le plus souvent, on ne retrouve pas de cause aux démangeaisons anales (un cas sur deux environ), sinon l'origine peut être d'une maladie de l'anus, de la peau, voire des parasites ou des hémorroïdes.

## Maladies de l'anus :

Une fistule anale (formation d'un conduit entre le canal anal et la peau autour de l'anus généralement due à une infection locale des glandes d'Herman et Desfosses) : écoulements purulents au niveau de l'anus provoquant des démangeaisons anales.

Le traitement est chirurgical : on procède à une résection de la fistule.

Une fissure anale (plaie cutanée au niveau de l'anus provoquée par une constipation chronique, des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin comme la maladie de Crohn, l'accouchement ou certaines pratiques sexuelles) : vives douleurs, écoulements de sang et prurit anal.

Le traitement repose le plus souvent sur des médicaments à base de stéroïdes (crèmes, suppositoires...), cicatrisants, laxatifs ou qui dilatent les vaisseaux sanguins. Les hémorroïdes s'accompagnent souvent de fortes démangeaisons dans la zone anale.

Les parasites comme les vers intestinaux de type oxyures (surtout chez les enfants). Le traitement repose sur des vermifuges.

Une mycose digestive (infection intestinale par des champignons). Le traitement est antifongique.

Il existe également des facteurs favorisant ou déclenchant des démangeaisons anales, comme : la consommation d'alcool, d'épices, l'obésité et le diabète.

Enfin, certaines causes sont allergiques et irritantes : savons antiseptiques, déodorants, parfum, papier toilette, certains sous-vêtements, etc.

## Quel traitement ?

Le traitement des démangeaisons anales est celui de la cause. Lorsque celle-ci n'est pas identifiée, les lésions sont traitées localement à l'aide de médicaments cicatrisants et diminuant l'inflammation. Évidemment, l'hygiène est primordiale, et surtout le lavage et le séchage de cette zone délicate.

Il est recommandé de ne pas tarder pour consulter, même si le sujet peut sembler délicat à aborder avec le médecin, car plus les lésions sont bénignes et donc traitées tôt, plus la guérison est rapide et inversement.

## Peut-on prévenir le prurit anal ?

Idéalement, après chaque selle, lavez la zone anale avec un savon doux ou un produit sans savon.

Pour vous essuyer, utilisez du papier hygiénique non parfumé et non coloré.

Ne frottez pas mais tamponnez. A défaut, utilisez un morceau de coton imprégné de lait hydratant.

Portez des sous-vêtements larges et en coton.

Évitez les aliments irritants : alcool, épices, café, chocolat...

# Mots Fléchés N°1674

esalt	↓	agrandir	↓	écoute manoches de pinces	↓	planifié	↓	objets de jeux justes quantités	↓	soignée sur le billard	↓	rabâchée	↓
arme de suisse	↓	relations	↓		↓		↓		↓	sonnd sert à la vie berger	↓	berre en mer	↓
plante de jungle pré-lendras	↓					negro-spirituels	↓						
						nouffals	↓			oent pour l'hetare	↓		
adjectif d'un persévérant	↓			immobile	↓	taohes de corée	↓			pièces	↓	nérise	↓
										rubres	↓		
incréra au ouke musulman	↓	séde	↓	plaque de relieur facile à labouer	↓			démontait oirou-lake	↓			le meilleur	↓
												amateurs	↓
										causée par organes de soil	↓		
ocmmo de mamelle de vache	↓					grand chapelet couverture	↓						
				objet de ouvrier	↓								travail de moite
fait solide-ment	↓	cuvette insonnas au oomote	↓			mou- tonne	↓					raoocr- der	↓
						oestla	↓			miroir de chauffeur	↓		
										lourants	↓		
verre de bière	↓	coquille d'oursin reste de cloare	↓					échez il va avec la haquette	↓			blonde de oanette	↓
						suppor- tés fin de verbe	↓						
résider	↓									sans motifs fin de semaine	↓		répti- mandés
de bonne heure brins de paille	↓			lançants	↓			perdra mois estival	↓				
panseur de crack	↓	endin de trial début de osime	↓			coups de karatéka bâton pasporal	↓	manche	↓			accord du mid d'esse Terre	↓
													pièce suédoise
mal em- ploqués	↓			pouren- taques	↓			niveau	↓				

**SUDOKU** N°1673      **SOLUTION SUDOKU** N°1672      **SOLUTIONS MOTS FLECHES 1672**

							9	8
8	5	3		7	2	1	4	
					5			
4	1				9			5
				1	7		2	
				5		7	1	9
2					4	9	8	1
9				8		2	6	3
6								

5	8	4	2	9	7	6	1	3
2	3	9	6	5	1	7	4	8
6	1	7	8	4	3	5	2	9
3	7	5	4	8	9	2	6	1
8	9	6	7	1	2	4	3	5
1	4	2	3	6	5	9	8	7
4	5	1	9	2	8	3	7	6
9	2	3	1	7	6	8	5	4
7	6	8	5	3	4	1	9	2

■	A	■	L	■	V	■	E	■	C	■	M	■	U
A	D	M	I	N	I	S	T	R	A	T	I	O	N
■	D	I	M	I	N	U	A	I	S	■	N	U	I
T	I	R	E	T	■	B	I	S	T	R	O	T	■
■	T	E	R	R	A	I	N	■	R	A	I	R	E
V	I	T	■	O	I	E	■	B	A	S	S	E	T
■	O	T	A	G	E	■	S	I	T	E	■	R	A
A	N	E	■	L	U	R	O	N	■	S	E	A	U
■	N	■	P	L	O	N	E	S	■	D	I	X	■
V	E	L	O	C	E	S	■	R	A	M	I	S	■
■	R	A	T	E	■	S	T	A	T	U	T	■	D
B	A	V	A	R	D	E	■	A	R	E	N	E	■
■	■	A	G	I	R	■	I	N	N	E	■	A	S
R	E	G	E	N	E	R	E	E	■	R	A	G	E
■	P	E	■	E	S	A	■	A	V	A	L	E	R
M	E	S	A	■	S	I	G	N	E	■	L	U	T
■	R	■	G	R	E	N	A	T	■	M	E	R	E
F	O	L	I	E	■	U	R	I	N	E	■	R	■
■	N	E	T	■	G	R	E	S	I	L	■	D	A
I	N	G	E	N	U	E	■	A	D	O	R	A	I
■	A	S	S	A	I	■	L	I	S	■	U	N	S



## Offres d'emplois

### Référence : Emploipartner-1406

#### Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.  
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.  
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

#### Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

#### Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

#### Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

#### Lieu de travail principal :

- Kouba

### Référence : emploipartner- 1411

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

#### Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

#### Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

#### Lieu de travail principal :

- Alger

### Référence : emploipartner-1408

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

#### Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

#### Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

#### Lieu de travail :

- Alger

### Référence : emploipartner- 1409

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

#### Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

#### Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

#### Lieu de travail :

- Alger

### Comment répondre à nos annonces

**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

**www.emploipartner.com**

**Tel : 021 680 296/021 687 086**

**Fax : 021 298 595**

Etude Notariale  
de Maître NEMRI Ali  
37 Rue Laârbî Ben M'hidi  
Alger-Centre

### Modification des statuts de la SARL dénommée "BARAKA ET TAWFIK TRADING"

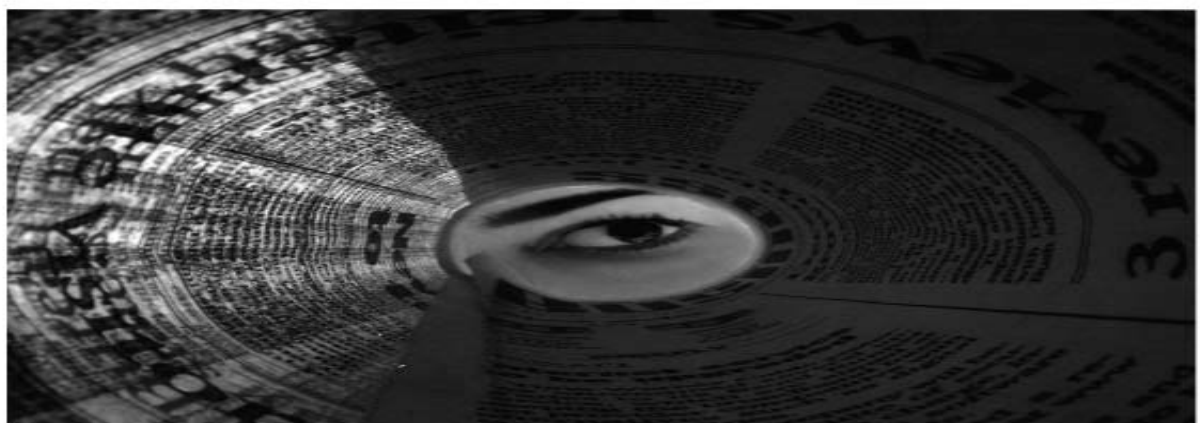
Capital : 100.000.00 DA, Siège : El Hamiz 02, Groupe  
(o), N°06 commune de Dar El-Beïda, Wilaya d'Alger

Aux termes d'un acte dressé en l'étude le 13/09/2012, enregistré, il a été procédé à l'extension de l'objet au rajout des activités suivantes : - Commerce de détail du bois et liège pour la menuiserie (504103), Commerce de détail de matériaux de construction (504101) - Revêtement et traitement des métaux (106208), - Métallurgie et affinage de métaux communs et leurs alliages (106112), - Métallurgie des métaux entrant dans les ferro-alliages et métaux connexes (106111), Fabrication industrielle de ciments (cimenterie) (109101), Fabrication industrielle de produits en argile non refractaire (briqueterie, tuilerie industrielle) (109107), Fabrication de matériaux de construction en plastique (109111), Métallurgie de l'aluminium et d'autres métaux légers (y compris fabrication d'alliages légers, de Duralumin et d'Alpax) (106108), Première transformation des métaux non ferreux et fabrication de demi-produits en métaux non ferreux (106109).

Une copie dudit acte sera déposée au CNRC de la wilaya d'Alger

# MIDI

Quotidien national d'information Libre



## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

FATEH BENZIANE\*, PORTEUR D'UN AMBITIEUX PROGRAMME, AU MIDI LIBRE

# L'homme qui veut révolutionner le football

*Etant porteur d'un ambitieux projet destiné à supprimer les tirs au but après que deux équipes aient terminé la série des prolongations à égalité parfaite, Fateh Benziane, ancien arbitre des championnats d'Algérie et actuellement arbitre au Canada, estime que sa méthode pourrait révolutionner le football moderne. Il préconise la transformation des fatidiques tirs au but, éprouvants et ne reflétant nullement la physionomie des matches, en un jeu plus attrayant. Il a contacté vainement la Fédération internationale de football association (Fifa) et plusieurs fédérations nationales pour parrainer et faire aboutir son projet. Cependant, il ne désespère pas et envisage de fructifier son projet qui a pris forme et mûri depuis plus de dix années.*

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMAR AOUIMER

**Midi Libre :** Avec votre capital expérience de plus de 20 années en tant qu'arbitre, que peut rapporter au football moderne votre projet ?

**Fateh Benziane :** La loterie des tirs au but est une méthode qui stimule le jeu défensif, en plus elle instaure une injustice, vu que l'équipe qualifiée n'est généralement pas la meilleure, c'est celle qui n'a rien à perdre qui en bénéficiera vu que la tension est sur le dos de l'équipe favorite.

A noter que parmi les objectifs de cette méthode, il y a lieu de stimuler le jeu offensif, inciter les joueurs à réaliser le maximum de buts, permettre aux télévisions de programmer les matches et désigner le vainqueur en une période bien déterminée sans recours aux tirs au but ni au but en or (120 minutes au maximum). S'exprimant lors du congrès de la Fifa à Budapest, Sepp Blatter a demandé à la "task force" Football 2014, créée l'an dernier par l'instance dirigeante du football mondial et présidée par l'ancien international allemand Franz Beckenbauer, de réfléchir sur ce sujet. *"Le football peut être une tragédie lorsqu'on va aux pénalties. Le football est un sport d'équipe. Quand il devient du 1 contre 1, il perd sa nature même"*, a déclaré le patron de la Fifa. Blatter a déclaré, jeudi, qu'il veut que les joueurs cessent de se replier en défensive lorsque le score est nul après 90 minutes de jeu et qu'il faille aller en prolongations. *"On tente alors à tout prix d'éviter de concéder un but"*, a-t-il souligné. Pour prévenir cela, nous pourrions aller directement aux tirs au but après 90 minutes...

**La Fifa et la Faf ne semblent pas être réceptives à votre projet, que faut-il donc faire pour le faire aboutir ?**

Beaucoup d'autres institutions nationales sont au courant. Les Fédérations française, anglaise, écossaise et malaisienne m'ont envoyé des réponses, mais sans suite de leur part. Je ne sais pas exactement comment cela se passe pour des sujets de cette importance. Pour ce qui est de la Faf, c'est vraiment incompréhensif, des correspondances émanant du président de la République, M. Bouteflika, et du ministère de la Jeunesse et des Sports m'indiquant que la Faf avait reçu leurs correspondances et était en mesure d'étudier mon projet, je me suis déplacé en personne pour rencontrer le président de la Faf mais en vain, surtout que M. Raouraoua soutient M. Blatter dans le projet : *« Il faut éliminer les tirs au but »*. Dans *Compétition.com* : (Dès son élection, Mohamed Raouraoua a déjà commencé à établir son plan de travail, selon lequel il va apporter sa pierre à l'édifice, en aidant Blatter, mais aussi Hayatou, qui est le vice-président de la Fifa.)

Aussi, il nous a déclaré, hier avant de quitter la salle des conférences du Friendship Hall, qu'il n'hésitera pas à soutenir le programme du président de la Fifa, en citant, à titre d'exemple, *« l'élimination des tirs au but »* en cas de score nul. Le patron de



la Faf n'a sans doute pas digéré la façon avec laquelle son team a été éliminé la veille face à la Tunisie et fera de l'annulation des tirs au but l'un de ses premiers chevaux de bataille dans sa nouvelle mission au comité exécutif de la Fifa.)

**Concernant la corruption sévissant dans le monde du football, existe-t-il une stratégie pour enrayer ce phénomène ?**

Tout le monde est au courant de ce qui se passe. Le scandale des matches de foot truqués prend en Europe une ampleur sans précédent (arrestation de 60 personnes en Turquie, dont le président de Fenerbahçe, une liste de 84 noms est « lâchée » par les autorités judiciaires grecques dans laquelle figure le nom du président de l'Olympiakos...). *« Ça craque de partout »* L'UEFA vient de radier l'arbitre ukrainien, Oleg Orehov. Les sanctions tombent contre les matches truqués et la corruption.

La Fédération grecque de football a décidé de suspendre le championnat jusqu'à nouvel ordre en raison de la violence et de la corruption qui sévissent dans le monde du football grec. Alors qu'une nouvelle affaire de matches de football truqués éclate en Italie. En Algérie, et en attendant, il n'y a pas lieu de s'étonner que le phénomène y sévit et acquiert un statut de normalité. Les mécanismes de son éradication sont inexistantes. Les processus de son enracinement et de son épanouissement sont toujours en vigueur. Pour ce qui est de mon projet, la stratégie est de faire en sorte d'attaquer les intéressés (responsables de clubs, entraîneurs et joueurs...) directement en touchant techniquement le classement des clubs afin de rejeter catégoriquement l'idée de vente ou de trucage des matches. Mon idée est basée sur la justice : tricherie = perte de points et dégringolade au classement, donc toute l'équipe est concernée à travers le nouveau classement, cela apparaît vite fait et jusqu'à la dernière journée du champi-

onnat. Tout est étudié de façon qu'une rencontre truquée pèse lourdement dans la suite du parcours du championnat. A titre d'exemple, et après application de ma méthode au championnat algérien 2011/2012, le champion n'aurait été autre que la JSM Béjaïa et avec différence de points, vu les résultats « turbulents » enregistrés par l'ES Sétif.

Bref tout est fin prêt pour appliquer le système de pointage sur les différents championnats du monde, ce qui permettrait à toutes les institutions de voir claire le déroulement des matches et éviter ainsi d'exiger les preuves que tout le monde attend sans en trouver.

**Comment appréciez-vous le football algérien depuis le Canada où vous résidez ?**

Franchement, je trouve que le niveau du football algérien est loin du niveau attendu, aucune équipe algérienne n'est en mesure de gagner la Champion's league africaine. De plus toutes les équipes algériennes, surtout la D1, se plaignent de la Fédération, de la Ligue nationale et Des

arbitres. Je peux dire que les matches se jouent hors terrain à travers l'intimidation, l'influence du « milieu négatif ». Chlef en est une preuve, aucun match gagné dans la compétition africaine. En plus on a vécu des scènes désastreuses inoubliables durant notre championnat, à savoir la présence de deux équipes du MCO à une rencontre sans oublier les catastrophes de gestion de la FAF et de la LNF qui ne font rien, mis à part le strict minimum. Où en est la politique des écoles de football, l'arbitrage ? Alors n'en parlons pas, on en a marre de voir des incompetents dans ce domaine, pas de franchise, que des magouilles ! Le match ESS-USMH reste une honte pour tous ceux qui ont contribué à la catastrophe, y compris les arbitres eux-mêmes qui ne cherchent que leurs intérêts. Franchement, vu les moyens mis à la disposition du football algérien, on est très loin des attentes et du niveau recherché, il faut une révolution dans le domaine, les responsables actuels ont prouvé leur échec et doivent céder leurs places à des compétents qui peuvent ramener un sang nouveau, cette situation est inadmissible !

**Un message à transmettre aux responsables mondiaux du football, aux dirigeants d'associations et fédérations nationales ?**

Le remplacement des tirs au but doit être pris au sérieux, donner la chance à d'autres idées peut ouvrir l'horizon pour donner plus d'attraction et de justice, mais pas du n'importe quoi. Aussi je trouve que le pouvoir discrétionnaire de l'arbitre doit être mis à l'étude, surtout concernant les pénalties non justifiés accordés lors des matches ou le cas contraire. Il faut trouver une solution pour ce problème injuste ou l'arbitre trouve refuge et raison pour se cacher derrière *« To be or not to be »*. Actuellement je suis à 70% des recherches concernant ce sujet. Je pense que ce qui manque le plus dans le football c'est la justice qui doit être au dessus des lois, il faut soumettre les lois pour que justice règne, et que le meilleur gagne.

A. A.  
\*Ancien arbitre en Algérie, actuellement arbitre au Canada





LIBYE, AÉROPORT  
DE BENGHAZI

## Trafic aérien suspendu pour raisons de sécurité

Le trafic aérien a été suspendu sans préavis dans la nuit de jeudi à vendredi à l'aéroport de Benghazi pour des "raisons de sécurité", après l'attaque menée mardi soir contre le consulat américain dans cette ville de l'Est libyen, a indiqué une source aéroportuaire.

"Nous avons reçu l'ordre jeudi soir de suspendre immédiatement tous les vols pour des raisons de sécurité", a déclaré cette source, en précisant que la décision avait été annoncée "à 1h30 (23h30 GMT)".

Elle a expliqué qu'un avion de la compagnie tunisienne Tunisair qui devait décoller dans la soirée était ainsi cloué au sol.

"Des menaces sur une éventuelle présence de missiles sol-air portables seraient derrière cette décision. Mais nous n'avons pas encore de confirmation sur la raison exacte", a-t-on ajouté de même source.

A l'issue du conflit libyen, des pays occidentaux et l'Otan ont fait état de la disparition de milliers de missiles sol-air guidés, portables et tirés à l'épaule.

Par ailleurs, des témoins à Benghazi ont indiqué que des "drones" avaient survolé la ville durant des heures dans la nuit de jeudi à vendredi.

NEW YORK

## Manifestations au sifflet pour dénoncer les abus de la police

Plusieurs dizaines de manifestants munis de sifflets ont protesté jeudi en différents endroits de New York pour protester contre les abus de la police et, notamment, une mesure qui permet aux forces de l'ordre d'arrêter toute personne soupçonnée d'activité illégale.

"L'idée c'est que les gens portent des sifflets et sifflent pour alerter le reste de la population quand ils voient la police arrêter quelqu'un et le fouiller", a expliqué Melanie Craney, du réseau Stop Mass Incarceration ("Arrêtez les emprisonnements de masse"), organisateur de ces manifestations.

La mesure dénoncée, "Stop et fouille", est défendue par la police et par le maire de New York, Michael Bloomberg, qui y voient l'occasion de faire baisser le nombre d'armes en circulation dans sa ville, et particulièrement dans les quartiers sensibles où des fusillades surviennent presque chaque jour.

APS

EGYPTE, AFFRONTLEMENTS AU CAIRE

# L'accès à l'ambassade US bloqué

*Le mouvement de protestation dans le monde arabo-musulman suscité par une vidéo islamophobe s'est poursuivi vendredi au Caire, les manifestants jetant à nouveau des pierres contre les forces de l'ordre bloquant l'accès à l'ambassade des Etats-Unis.*

Les policiers ont répondu en lançant des gaz lacrymogènes et en renvoyant des pierres sur les manifestants.

Une voiture brûlée a été renversée au milieu d'une rue menant de la place Tharir à la mission diplomatique américaine. Les autorités ont établi des barrages à l'aide de gros blocs de béton pour bloquer l'accès à l'ambassade. La police a tenté de faire évacuer la place Tahrir après un appel à une manifestation nationale lancé par les Frères musulmans. Mais à peine vidée, la place s'est de nouveau retrouvée occupée par des manifestants.

Jeudi déjà, des centaines de manifestants avaient lancé des pierres en direction d'un cordon de policiers barrant l'accès à l'ambassade des Etats-Unis.

Plusieurs manifestants portaient des drapeaux verts et noirs sur lesquels étaient



inscrits des versets du Coran, au milieu d'une foule hétérogène qui comptait des musulmans barbus vêtus de djellabas et beaucoup de jeunes hommes en jeans et t-shirts. Sur une pancarte brandie par des manifestants, on pouvait lire : "Il est du devoir des musulmans et des chrétiens de tuer Morris Sadek et Sam Bacile et toute personne ayant participé au film."

La vidéo "L'innocence des musulmans" aurait été produite par un promoteur immobilier israélo-américain vivant en Californie, un certain Sam Bacile, peut-être un pseudonyme. Morris Sadek, un copte égyptien réfugié aux États-Unis, avait soutenu le film avant de présenter ses excuses.

R. I./Agence

TUNISIE, INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES TRANSITOIRES

## Grande polémique autour de la fin de la légitimité

Le paysage politique tunisien reste dominé par une grande polémique suscitée par la fin de la légitimité de l'Assemblée constituante et du gouvernement de transition au moment où l'opposition estime que le pays "entrera" à nouveau dans une situation de non légitimité après le 23 octobre, date fixée pour l'élaboration de la Constitution.

Le dirigeant du parti "républicain" (opposition), M. Issam Echabbi, a souligné la nécessité de "parvenir à un consensus" avant le 23 octobre 2012, entre les partis au pouvoir et l'opposition autour des grandes questions liées au devenir du pays afin d'"éviter" une autre impasse.

L'appel est adressé à l'ensemble des partis politiques les invitant à se rallier à l'initiative de son parti. Celle-ci préconise un dialogue autour du régime politique futur de la Tunisie, de la loi électorale, de la formation d'une haute instance indépendante des élections, de la date des prochaines élections législatives et présidentielle.

Rèdha Belhadj, porte-parole du mouvement "Appel de la Tunisie", présidé par l'ancien Premier ministre Béji Caid Essebsi, estime, lui, que le mandat de l'Assemblée constituante a été fixé pour une année. Sa légitimité prendra, donc, fin le "23 octobre prochain", a-t-il dit avant de faire remarquer que le respect de cette date est une question "morale".

Il est, par conséquent, impératif de parvenir à "une solution consensuelle" pour garantir le succès de la seconde période de transition et ce, avant la date prévue en "consacrant" la légitimité consensuelle et en fixant la date des prochaines échéances électorales, a-t-il encore ajouté.

Pour sa part, le parti "nationaliste démoc-

rate uni" a indiqué qu'il n'y avait pas de légitimité qui surpasse celle de la révolution qui a mené à la chute de l'ancien régime, affirmant que le gouvernement dirigé par le mouvement islamique Ennahdha "perdra" sa crédibilité morale et politique après le 23 octobre 2012.

Le porte-parole du gouvernement transitoire, M. Samir Dillo, a affirmé, cependant, que l'Assemblée constituante et le gouvernement "poursuivront leur action" même après la date du 23 octobre.

Tout ce qui est avancé par l'opposition à ce sujet "demeure infondé", a-t-il dit, rappelant que l'action de l'Assemblée constituante prend fin avec l'adoption de la constitution et celle du gouvernement dès l'annonce des résultats des prochaines élections.

Les parties qui préconisent ce qui est appelé "légitimité consensuelle" tendent à porter un coup à la "légitimité électorale actuelle" en la "vidant" de sa substance, a ajouté M. Dillo.

Par ailleurs, la présidence de l'Assemblée constituante s'était fixée la date du 23 octobre pour finaliser l'élaboration de la Constitution sauf que la période de transition, a-t-elle fait allusion, "ne prendra" pas fin le même jour.

Le président tunisien Mohamed Marzouki avait abondé dans le même sens en dévoilant la feuille de route pour la prochaine étape. Celle-ci s'articule autour du "respect des échéances importantes dont la finalisation avant fin 2012, la signature du pacte social entre les parties économiques et sociales le 14 janvier prochain et la tenue des élections générales en mars 2013 et des communales durant

l'été 2013".

D'autre part, le chef du gouvernement, secrétaire général du mouvement Ennahdha, M. Hamada Jabali, a déclaré que l'exécutif s'employait à organiser des élections le 20 mars prochain, estimant que les prochains mois seront "importants et décisifs pour le parachèvement de la révolution en la mettant à l'abri d'une contre-révolution".

Il a ajouté à ce propos que le succès du passage de la seconde période de transition à une situation institutionnelle stable exige incontestablement deux "éléments fondamentaux, à savoir la constitution consensuelle et les élections libres et intègres".

Face à cette situation sur laquelle la menace d'une crise constitutionnelle pèse de tout son poids, des experts en droit constitutionnel sont unanimes à dire que la légitimité reste valable jusqu'au 23 octobre dès lors que l'Assemblée constituante est souveraine.

Cependant, la légitimité politique et morale seront inexistantes car l'élaboration de la constitution ne nécessite pas autant de temps, ont-ils argué.

L'autre élément qui a donné de l'ampleur aux clivages entre les parties politiques réside dans la nature du régime politique qui sera adopté en vertu de la Constitution attendue sur fond d'insistance du mouvement Ennahdha qui appelle à un régime exclusivement "parlementaire" alors que les autres partis politiques plaident pour "un régime présidentiel modifié" où le chef de l'Etat sera élu par le peuple et jouira de véritables prérogatives.

APS

## Cuisine

### Gratin de potiron et carotte



#### Ingrédients :

600 g de potiron  
2 carottes  
1 poireau  
2 c. soupe d'huile d'olive  
1 œuf  
10 cl de crème  
10cl de lait  
1 mozzarella  
1 râpée de noix de muscade  
Sel, poivre

#### Préparation :

Préchauffer le four à 210°C.  
Eplucher le potiron, les carottes, Eplucher et laver le poireau. Emincer le poireau très finement, couper les carottes en fines rondelles. Couper le potiron en tranches fines.

Dans une poêle, mettre l'huile d'olive, faire suer le poireau, les carottes, et le potiron en dernier, pendant 15 mn environ. Mettre les légumes dans un plat à gratin.

Dans un bol battre l'œuf en omelette puis ajouter la crème et le lait, bien mélanger, saler, poivrer, ajouter la noix de muscade. Verser sur les légumes jusqu'à 2 cm du niveau.

Découper la mozzarella en fines tranches, les disposer sur les légumes.

Mettre à four chaud pour 20mn.

### Muffins miel et pépites de chocolat



#### Ingrédients :

100 g de farine  
60 g de poudre de noisette  
60 g de pépites de chocolat  
50 g de beurre fondu  
2 œufs  
3 c. à soupe de miel  
1 demi sachet de levure.

#### Préparation :

Préchauffer le votre four à 180°.

Dans un bol mettre tous les ingrédients, mélanger bien, mettre cette préparation des moules à muffins et enfourner pour environ 20 minutes (pour savoir si c'est cuit plantez un couteau dans le gâteau si il ressort sans pâte collé dessus c'est prêt !)

## COMBATTRE LES INSOMNIES

# Adoptez les méthodes douces et naturelle...

*Des difficultés à trouver le sommeil, réveil nocturne, agitation... Pour éviter la prise de somnifères, penchez-vous sur des méthodes douces et naturelles qui n'abîment pas le corps. Certaines plantes se révèlent très efficaces contre les insomnies. Découvrez laquelle et comment la consommer.*

### La camomille aiderait à retrouver un bon sommeil

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) reconnaît l'usage de la camomille pour soulager l'agitation nerveuse et l'insomnie mineure. Consommée en tisane depuis des siècles à l'heure du coucher, on attribue habituellement les effets calmants et sédatifs de la plante à grâce à une des substances actives qu'elle contient.

### Posologie :

Laissez infuser 1 cuillère à soupe (= à table) de camomille séchée dans de l'eau bouillante.

### Mode d'emploi :

Buvez chaque soir une demi tasse de cette tisane.

### La valériane

La valériane était employée par les romains dans l'Antiquité pour combattre les palpitations et l'arythmie. Aujourd'hui, l'OMS reconnaît son efficacité pour lutter contre l'agitation nerveuse, l'anxiété et l'insomnie, des troubles souvent liés.

**Posologie :** la valériane peut être consommée de différentes façons : en tisane, à base de raci-



nes séchées.

### La mélisse

Une étude révèle que la combinaison de mélisse et de valériane serait aussi efficace que le triazolam, un somnifère chimique, en

raison de leurs propriétés calmantes, sédatives et hypnotiques.

**Posologie :** elle peut être consommée sous forme de tisane, de teinture et en extrait

liquide. L'huile essentielle de mélisse diluée avec une huile végétale est très efficace en massage le long de la colonne vertébrale.

### Le tilleul

Originaire d'Europe, le tilleul est certainement l'une des plantes les plus connues pour lutter contre les troubles du sommeil. C'est la fleur du tilleul et non son écorce, utilisée pour soigner des maux différents, qui a un effet apaisant et hypnotique reconnu.

**Posologie :** laissez infuser 3 à 4 fleurs de tilleul séchées dans de l'eau bouillante. A consommer plusieurs fois par jour.

### La fleur d'oranger

La fleur d'oranger, qui vient du bigaradier, a des vertus apaisantes et relaxantes. Elle est indiquée en cas de palpitations, de crises d'angoisse ou d'insomnies.

**Posologie :** La distillation de la fleur d'oranger donne l'huile essentielle de Néroli ; Cette huile peut être utilisées en diffusion atmosphérique, mélangée dans l'eau du bain ou en massage, diluée dans une huile végé-

## VIE PRATIQUE

# Entretien des canevas



Les canevas sont des toiles décoratives que beaucoup utilisent pour embellir les murs. Ils ne sont pas si difficiles à entretenir. Si vous en avez chez vous et vous ne savez pas comment les nettoyer correctement, suivez ces quelques astuces très simples.

### Utilisez de la mie de pain

Si possible, détachez votre canevas de sa place. Ensuite, à l'aide de votre aspirateur, vous allez dépoussiérer toute la surface de la toile, en insistant sur les coins. La tâche n'est pas encore terminée, prenez du pain et tranchez-le en deux.

Retirez un peu de mie du pain découpé. Formez-en une boule en la faisant rouler sur la totalité de votre canevas. Remplacez la boule de mie lorsqu'elle est vraiment salie. N'hésitez pas à renouveler l'opération jusqu'à ce qu'elle soit propre.

### Pour finir :

Aspirez les résidus de mie de pain en vous servant pour une dernière fois de l'aspirateur. Vous verrez après ceci que votre canevas sera comme neuf.

## Trucs et astuces

### De la glycérine pour assouplir le linge



Pour l'assouplissant des lessives, pas besoin d'utiliser un produit cher et polluant. Remplacez avec un peu de glycérine et vous obtiendrez un linge parfaitement doux.

### Conserver vos boîtes en plastique



Conservez vos boîtes en plastique de margarine ou de fromage blanc. Elles peuvent servir à congeler des aliments et sont très utiles par rapport à leurs dimensions.

### Faire briller des bougeoirs



Toutes les semaines, frottez ces derniers avec un vieux collant et les bougeoirs brilleront de mille feux. Ils seront en plus de parfaits objets de décoration.

### Finis les rideaux mous



Mettez-les en machine et quand le rinçage se fait, rajoutez soixante grammes de lait en poudre. Placez les rideaux directement sur les fenêtres et laissez sécher ainsi.

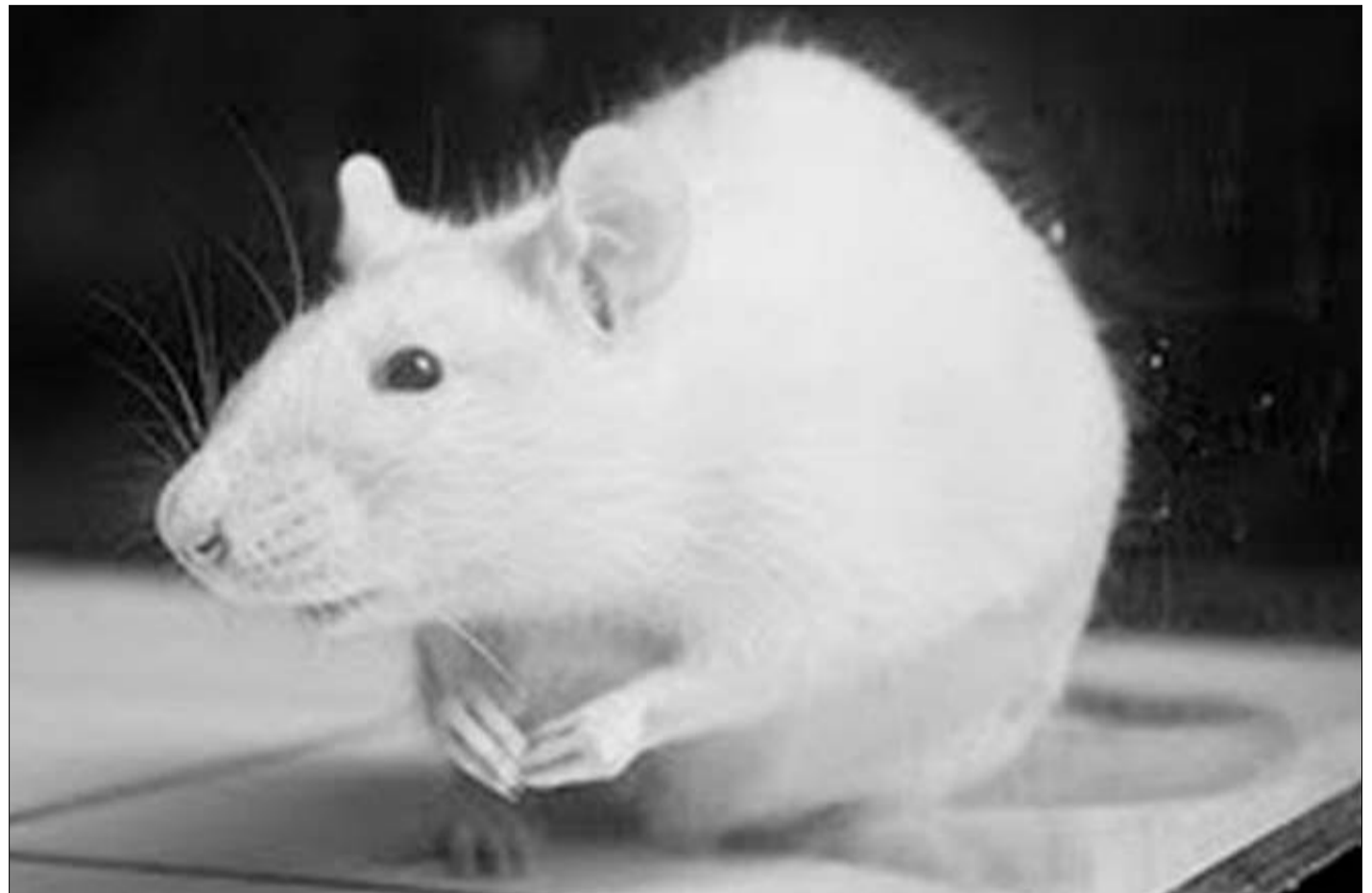
# Des chercheurs ont réussi à implanter de faux souvenirs dans le cerveau de rongeurs

*Publiant leurs travaux sur le site de Nature Neuroscience, des chercheurs américains sont parvenus à insuffler des souvenirs artificiels à des portions de cerveau prélevées sur l'encéphale de rongeurs : une première !*

Cela ressemble à un scénario de film de science-fiction et pourtant, il s'agit de travaux bel et bien réels. Il existe dans notre cerveau, deux types de mémoire, la mémoire déclarative, qui permet de stocker (à court ou long terme) des données telles que noms, numéros de téléphone, lieux, etc, et la mémoire implicite, intervenant dans les apprentissages complexes. C'est ainsi à la première de ces mémoires que le professeur Ben W. Strowbridge et le docteur Robert A. Hyde, spécialistes en neurosciences à la Case Western Reserve University School of Medicine (Cleveland, Ohio) se sont intéressés pour mener une expérience étonnante.

Celle-ci visait notamment à mieux connaître les mécanismes permettant le fonctionnement de cette mémoire mais a abouti à une prouesse intéressante. Pour la première fois, ils ont réussi à stocker des souvenirs artificiels à court terme – en l'occurrence, des séquences de stimuli – directement dans des sections de tissu cérébral extraites de l'hippocampe (partie du cerveau) de rongeurs. En traçant les changements dans l'activité des neurones à partir de l'instant du stimulus, les chercheurs ont alors constaté que les circuits neuronaux de ces prélèvements parvenaient à mémoriser l'information durant plus de 10 secondes.

"C'est la première fois que quelqu'un trouve une manière de stocker l'information durant quelques secondes à la fois sous forme de séquences temporelles et de stimulus directement dans le tissu cérébral", explique le docteur Strowbridge cité par Science Daily. "Ceci ouvre la voie à de futures recherches pour identifier les cir-



cuits cérébraux spécifiques qui nous permettent de former les souvenirs à court terme", ajoute-t-il. Mais ce n'est pas la seule découverte faite par les chercheurs durant ces travaux puisqu'ils ont également démontré qu'un certain type de cellules cérébrales relativement rares jouaient un rôle critique dans les processus mémoriels.

En démontrant que les mêmes circuits neuronaux peuvent stocker des informations sur le contexte, la nouvelle étude va augmenter l'attention sur ces "cellules mémoire" potentielles dans l'hippocampe appelées "cellules granules semilunaires", indique encore le docteur Strowbridge. Par ailleurs, mieux comprendre le fonctionnement normal de la mémoire ouvre aussi

la voie à une meilleure compréhension de la manière dont les maladies neurodégénératives, du type Alzheimer ou Parkinson, affectent la mémoire. Ceci pourrait alors permettre de développer des traitements plus efficaces pour les déficiences de mémoire associées au vieillissement.

## Découverte de nouveaux restes de mammouth : un espoir pour le projet de clonage ?

Une université russe a fait savoir qu'une expédition internationale avait découvert cet été, dans le nord-est de la Sibérie, des restes de mammouth laineux susceptibles de contenir des cellules encore vivantes : un nouveau pas vers le projet russo-japonais de ressusciter par clonage l'espèce disparue ?

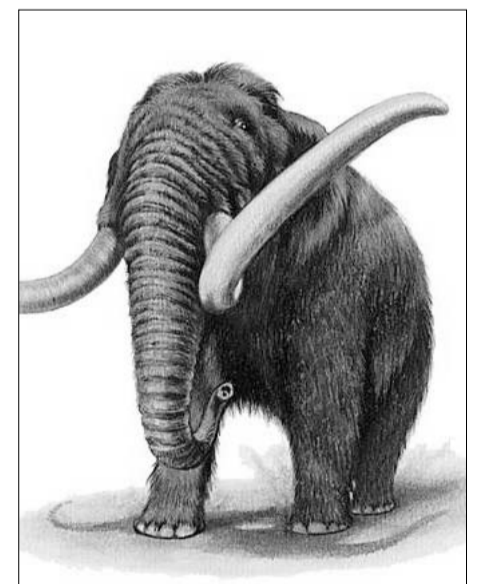
C'est à 100 mètres sous terre, dans le permafrost de Iakoutie (nord-est de la Sibérie), qu'une équipe internationale de chercheurs a fait une découverte d'importance. En scrutant la glace, ceux-ci ont déniché cet été des poils, des tissus mous et de la moelle osseuse de mammouth laineux, selon une université fédérale de la région. Une belle trouvaille, qui pourrait

satisfaire les scientifiques coréens ayant participé à l'expédition, dont l'un des objectifs était de trouver des cellules vivantes de ce pachyderme éteint il y a moins de 10.000 ans.

L'enjeu : pouvoir recréer par clonage un mammouth (vivant) à partir, justement, de cellules de l'un de ces animaux – un projet que caressent des scientifiques russes et japonais. Mais encore faut-il disposer de cellules vivantes et bien conservées pour pouvoir entamer les travaux. Or, jusqu'à présent, tous les restes de ces animaux déjà trouvés n'en recelaient pas. "Les chercheurs sud-coréens ont examiné sur place des échantillons de moelle osseuse au moyen d'un microscope portable et ont

découvert des noyaux intacts. Les échantillons prélevés en Iakoutie se trouvent actuellement à l'Université" fédérale russe du nord-est de Iakoutie, a précisé le chef de l'expédition et directeur du Musée russe du mammouth Semen Grigoriev cité par RIA Novosti.

Cependant, il est encore trop tôt pour savoir si ces restes recèlent des cellules vivantes. "Ce n'est qu'après des recherches approfondies en laboratoire qu'il sera possible de savoir si il y a des cellules vivantes ou non", a ainsi ajouté le scientifique ajoutant que les résultats seront connus au plus tôt à la fin 2012. Avant cela, les chercheurs sont déjà parvenus à déchiffrer une grande partie du code géné-



tique du mammouth laineux à partir des pelotes de poils trouvées antérieurement sur d'autres carcasses, dans le permafrost sibérien.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

#### PERSONAL LOCATOR : BRACELET ANTI-RAPT

Inventeur : **Wherify Wireless** Date : **2002** Lieu : **États-Unis**

Retrouver au plus vite un enfant en cas d'enlèvement... un appareil fait fureur aux USA, mis au point par la société Wherify Wireless, il propose un système de localisation par GPS, connecté en permanence à 24 satellites. Le but : surveiller sur Internet le porteur du Locator, l'appareil est doté d'un bouton d'appel d'urgence et alerte automatiquement les autorités dès que quelqu'un tente d'enlever l'enfant.



PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : sihr el mordjane (03) rediff  
10h00 : la mer méditerranée (40)  
10h30 : yara (14)  
11h00 : senteurs d'algérie  
"Biskra" rediff  
12h00 : journal en français+météo  
12h25 : qadhiyat hob (07)  
13h45 : awalim oua assfar  
14h30 : sira'el el male (23)  
15h30 : barbie  
16h40 : tabaluga I (11)  
17h00 : sabeq oua laheq II (38)  
17h20 : oulama'e el djazair  
17h45 : match à l'affiche  
"USMA/CSC" direct  
18h45 : journal en français+météo  
19h00 : match à l'affiche  
"USMA/CSC" direct  
20h00 : journal en arabe  
20h45 : mc didine le roi du burger (04)  
21h15 : zahoua  
22h40 : il était une prairie  
23h30 : aha lil "best of"  
00h00 : journal en arabe



12:00 Les 12 Coups de Midi !  
05:55 Zoé Kézako Inspecteur Zoé  
06:05 Dessin animé  
Zoé Kézako Zéro pointé  
06:15 Dessin animé Zoé Kézako  
Bon débarras  
06:25 Dessin animé  
La famille Cro  
La machine avalée  
06:30 Jeunesse  
Tfou  
08:10 Magazine  
Téléshopping  
10:10 Météo  
10:15 Telerealite 4 mariages pour  
1 lune de miel  
Après une première saison diffusée  
avec succès l'été dernier, 4 maria-  
ges pour 1 lune de miel revient

avec de nouveaux...  
11:05 Tous ensemble  
12:40 Météo  
12:45 Trafic info  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:15 Reportages  
14:35 Amour des villes, amour  
des champs  
16:05 Ghost Whisperer  
17:05 Ghost Whisperer : Ici ou là-bas  
17:50 Magazine Tous ensemble  
18:45 Magazine  
50 mn Inside  
19:50 Là où je t'emmènerai  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 Du côté de chez vous  
20:36 A la rencontre de  
20:37 Météo  
20:40 Nos chers voisins  
20:50 Le grand concours  
23:25 Les Experts  
Une affaire de haut vol  
00:15 Les Experts Liaison fatale



05:05 Métiers dangereux  
06:10 La Compagnie des glaces  
06:30 La Compagnie des glaces  
07:00 Télématin  
09:35 Thé ou café  
10:20 Côté match  
10:50 Hebdo musique mag  
11:20 Les Z'Amours  
11:55 Tout le monde veut prendre  
sa place  
12:40 Point route  
12:50 Paris en plus grand  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:15 13h15, le samedi  
13:50 Météo  
Météo  
13:55 Envoyé spécial, la suite  
Les étoiles de la toile, trois ans  
après  
14:45 Le jour où tout a basculé  
Ma mère a profité de ma faiblesse !  
15:10 Le jour où tout a basculé  
15:40 Boulevard du Palais  
17:15 Hercule Poirot  
18:05 On n'demande qu'à en rire  
18:55 CD'aujourd'hui

19:00 Mot de passe  
20:00 Journal  
20:40 Tirage du Loto  
20:43 Emission de solutions  
20:45 Météo  
20:50 Le plus grand cabaret du monde  
22:55 CD'aujourd'hui  
23:00 On n'est pas couché  
02:00 Météo  
02:05 Hebdo musique mag  
02:30 Un jour, un destin



04:50 Les matinales  
05:20 Questions pour un champion  
06:00 Euronews  
06:35 Ludo  
08:20 Samedi Ludo  
10:50 C'est pas sorcier  
Le mystère des grottes de l'Ardèche  
11:15 Consomag  
11:25 Météo  
11:30 La voix est libre  
12:00 Le 12/13  
12:01 Journal  
12:25 Journal  
12:50 30 millions d'amis  
13:25 Les grands du rire  
15:00 En course sur France 3  
15:20 Keno  
15:25 Documentaire  
16:20 Magazine  
16:45 Expression directe UNAPL  
16:50 Un livre toujours  
17:00 Les carnets de Julie  
18:00 Questions pour un cham-  
pion  
18:35 Avenue de l'Europe  
Les derniers paradis de la vitesse  
18:59 Journal  
19/20 Edition nationale  
19:00 Journal  
19:30 Journal  
19:58 Météo  
20:00 Journal  
20:15 Les amazones  
20:45 Enquêtes réservées  
Peste au paradis  
21:40 Enquêtes réservées  
22:35 Adresse inconnue  
23:30 Météo  
23:35 Soir 3  
23:55 Appassionata  
23:56 Opéra Rigoletto

02:05 Journal  
02:30 Thalassa



06:00 M6 Music  
07:15 Météo  
07:20 Disney Kid Club  
08:15 M6 Kid  
08:55 Météo  
09:00 M6 boutique  
10:05 Météo  
10:10 Face au doute  
11:00 Face au doute  
11:45 Drop Dead Diva  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:45 Meurtre à la carte  
15:30 Roman noir  
17:40 Un dîner presque parfait  
18:45 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Saïon 3  
20:50 N.C.I.S.  
21:40 N.C.I.S. : Enquêtes spéciales  
22:30 N.C.I.S. : Enquêtes spéciales  
23:20 N.C.I.S. : Enquêtes spéciales  
00:05 Sex & the City  
00:40 Sex & the City  
01:15 Sex & the City  
01:50 Sex & the City  
02:25 Scrubs  
02:55 Scrubs  
03:20 Météo  
03:25 M6 Music



19:45 Arte Journal  
20:00 360° - Géó  
20:01 Jérusalem à l'aube  
20:45 La chute de Rome : La fin  
de l'Empire romain d'Occident  
22:10 Trop jeune pour mourir  
23:05 Adele Live at the Royal  
Albert Hall  
00:00 Introducing@Arte live  
01:35 Valérie au pays  
02:45 Le beau mariage  
04:25 Fancy fair



06:00 Gym direct  
07:30 Téléachat  
09:00 Mon bien-être  
10:10 Morandini !  
11:25 Drôles de vidéos  
11:55 Mick Brisgau, le come-  
back d'un super flic : L'ombre  
Feng Shui  
12:50 Mick Brisgau, le come-  
back d'un super flic : Le fils  
perdu  
13:50 Regards coupables  
15:40 Pour l'amour du risque :  
Mort d'un peintre  
16:40 Pour l'amour du risque :  
Garde-toi  
17:40 Pour l'amour du risque :  
Le robot de Noël  
18:45 Morandini !  
20:00 Very Bad Blagues, la  
quotidienne  
20:50 Match amical :  
France/Roumanie



06:40 Téléachat  
09:40 Tellement vrai  
11:10 Les anges de la télérealité  
11:40 Les anges de la télérealité  
12:10 Futurama  
12:40 Futurama  
13:10 Futurama  
13:45 Les Cordier, juge et flic  
15:35 Don Matteo : La lettre anonyme  
16:40 Les anges de la télérealité  
17:15 Les anges de la télérealité  
17:45 Les anges de la télérealité  
18:10 Les anges de la télérealité  
18:45 Stargate SG-1  
19:35 Stargate SG-1  
20:35 Tellement vrai  
22:20 Tellement vrai  
00:10 Fear Itself  
01:00 Fear Itself  
01:45 Fear Itself  
02:30 Poker  
03:30 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



Les experts :  
Une affaire de haut vol



diamants pour les passer en contrebande. Grissom va devoir  
déterminer si la femme a été assassinée et trouver le ou les  
éventuels coupables

23h25



On n'est pas couché



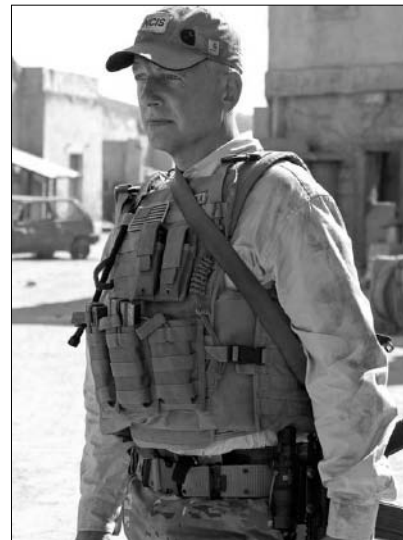
invités pour des échanges toujours vifs et une grande  
liberté de ton

22h25

Les téléspec-  
tateurs pour-  
ront retrouver  
chaque  
samedi soir,  
Laurent  
Ruquier  
entouré du  
nouveau duo  
de choc com-  
posé cette  
année de  
Natacha  
Polony et  
Aymeric  
Caron. Avec  
Laurent  
Ruquier, ils  
reviendront  
sur l'actualité  
de la semaine  
et celle des



N.C.I.S. : ENQUÊTES SPÉCIALES  
QUI SAUVE UNE VIE



Flores, une femme brillante qui rappelle à Gibbs son ex-  
épouse Shannon. Mélanie Burke, aumônier dans la Navy,  
vient prêter main forte à l'équipe pour aider les familles de

21h40

Le NCIS est  
appelé sur les  
lieux du crash d'un  
avion militaire,  
transportant les  
cerueils de 6 sol-  
dats tués en  
Afghanistan lors  
d'une attaque d'in-  
surgés dans une  
école pour jeunes  
filles. Si aucun  
signe d'activité cri-  
minelle n'est  
détecté, les identi-  
fications ADN  
démontrent qu'un  
corps ne se trou-  
vait pas à bord de  
l'appareil : celui du  
lieutenant Gabriela



Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article  
est interdite sans l'accord de  
la rédaction. Les manuscrits,  
photographies ou tout autre  
document et illustration,  
adressés ou remis à la  
rédaction ne seront pas  
rendus et ne feront l'objet  
d'aucune réclamation.

Web : www.lemidi-dz.com

# Emma Watson

La star la plus dangereuse du net

Comme chaque année depuis 2006, l'entreprise de sécurité informatique McAfee a étudié la popularité des stars sur le net et a établi leur degré de dangerosité. C'est ainsi avec surprise que l'on apprend que la star la plus nuisible pour nos ordinateurs cette année est l'actrice britannique Emma Watson. Découvrez en images quelles sont les autres personnalités du classement.



## Shakira

Son ex lui demande une grosse somme d'argent

Alors que l'on pensait qu'ils s'étaient séparés en bons termes, on apprend que Shakira et son ex se déchirent. La chanteuse colombienne est aujourd'hui en couple et très heureuse avec le footballeur espagnol Gerard Piqué et la rumeur la veut enceinte, mais elle a, par le passé et onze ans durant, partagé la vie de l'Argentin Antonio de la Rua. Ils ne s'étaient pas mariés.

## Laetitia Hallyday

tellement heureuse d'avoir retrouvé son Johnny !

Il lui en fait des frayeurs son Johnny ! A nouveau hospitalisé la semaine dernière à la clinique Cedra Sinai de Los Angeles, Johnny Hallyday a retrouvé toute sa famille vendredi dernier ... Heureux d'être à nouveau parmi les siens, le chanteur français s'est affiché à son retour chez lui avec de larges sourires et une casquette qui a beaucoup fait parler puisque le mot "Fuc\*" y était inscrit dessus.



### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

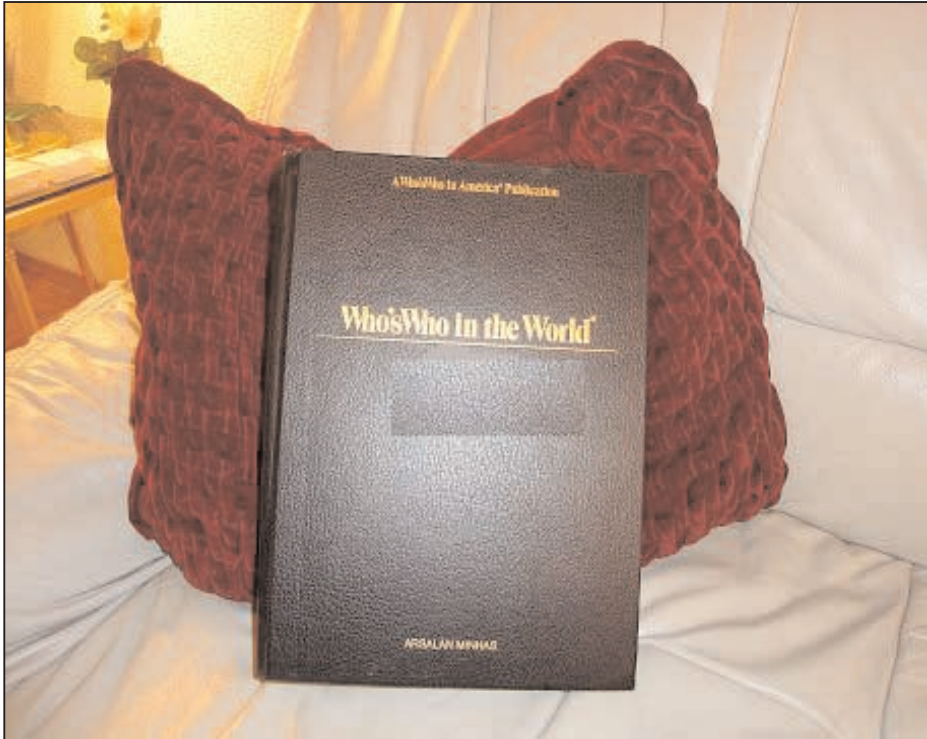
N° 1674 | Ven. 14 - Sam. 15 septembre 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

30<sup>e</sup> NUMÉRO DE *WHO'S WHO IN THE WORLD*

## Une femme algérienne chercheur retenue



Une enseignante et chercheur algérienne au département de génie de l'environnement de l'Ecole nationale polytechnique d'Alger vient d'être retenue pour figurer dans la 30<sup>e</sup> édition de l'ouvrage de références biographiques américain *Who's who in the world*.

La professeur Naima Belhanèche, première femme dans le monde arabe et deuxième chercheur algérien à être choisi par *Who's who in the world* qui a décidé en juillet dernier après sélection de faire figurer sa biographie dans sa 30<sup>e</sup> édition à paraître le 20 novembre prochain. *"La distinction de Mme Naima Belhanèche constitue une reconnaissance pour les durs travaux dont cette Algérienne doit être fière"*, est écrit dans la lettre signifiant à cette universitaire la décision de faire figurer sa biographie dans *Who's who in the world*. Les publications américaines *Who's who in the world* présentent une large couverture des biographies des hommes et femmes les plus célèbres à travers le monde dans tous les domaines et secteurs d'intérêt. Elles contiennent près de 1.1 million de portraits de personnes de notoriété. Enseignante et chercheur à l'Ecole

nationale polytechnique depuis 1989 Mme Belhanèche, a fait part dans une déclaration à l'APS de son *"bonheur"* de recevoir une telle distinction qui honore, selon elle, toute l'université algérienne. Mme Belhanèche est titulaire d'un ingénieur en génie chimique option Transformation des matières plastiques, d'un doctorat en matériaux macromoléculaires et composites, d'un certificat sur l'éco-efficacité et la bonne gestion d'entreprise ainsi que d'une attestation de formation en diagnostic d'innovation en entreprise. Les principales recherches de Mme Belhanèche sont notamment dirigées vers la durabilité et le recyclage des matériaux polymères et composites, l'élaboration et la caractérisation de matériaux innovants à partir des ressources naturelles renouvelables. Membre du comité éditorial de plusieurs revues internationales, le professeur Belhanèche est auteur d'une centaine de publications scientifiques et de plus de 150 communications dans des congrès. Il est à rappeler que pour sa 29<sup>e</sup> édition, les publications *Who's who in the world* avait retenu la biographie d'un autre algérien, en l'occurrence le Pr Mohamed Si Ameur,

### PATHOLOGIE MÉDULLAIRE

## Nécessité d'une prise en charge rapide

La prise en charge de la pathologie médullaire nécessite une intervention pluridisciplinaire, rapide et coordonnée, a affirmé jeudi à Constantine le Pr Abdelmadjid Makhoulouf, neurologue.

Intervenant à l'occasion de la 5<sup>e</sup> journée nationale de neurologie organisée à l'initiative de l'Association des neurologues libéraux de l'Est algérien (ANLEA), le Pr Makhoulouf a recommandé, dans ce contexte, *"une collaboration plus étroite"* entre les praticiens et les intervenants dans les autres spécialités, qu'il soient du secteur public ou privé. Le suivi thérapeutique de cette pathologie qui affecte la moelle épinière (à l'origine notamment de la sclérose en plaques) doit également associer les radiologues spécialisés dans la manipulation du scanner et de l'Imagerie par résonance magnétique

(IRM), principaux outils d'exploration performante dans l'examen de référence de la moelle épinière, a-t-il précisé. De son côté, Dr Ahmed Alliouèche, président de l'ANLEA, a affirmé que l'organisation de cette journée, à laquelle participent deux spécialistes français de pathologie médullaire, répond au souci des neurologues libéraux d'actualiser leurs connaissances et approfondir leur réflexion dans cette branche médicale. L'amélioration du suivi et du traitement du patient atteint de cette maladie est tributaire de la mise en place d'un plateau technique de qualité, d'équipements de diagnostic performants, d'explorations et d'intervention *"assez sophistiquées"* nécessitant le concours d'une équipe médicale pluridisciplinaire.

### RÉFUGIÉS DES CAMPS SAHRAOIS

## Le CRA achemine des aides humanitaires et des lots scolaires



Des aides humanitaires constituées de denrées alimentaires et de lots scolaires seront acheminées prochainement aux Sahraouis dans les camps de réfugiés, a annoncé jeudi à Alger le secrétaire général du Croissant-Rouge algérien (CRA), Lahcen Bouchakour. Lors d'une journée de coordination dédiée à l'évaluation de la situation dans les camps de réfugiés sahraouis, M. Bouchakour a précisé que ces aides comptent un lot de 100 micro-ordinateurs portables octroyés par l'entreprise canadienne "Dassault Maghreb" aux élèves des camps de réfugiés sahraouis. Il a rappelé que ces aides humanitaires coïncident avec la rentrée scolaire dans les camps de réfugiés, ajoutant que le CRA n'a jamais ménagé ses efforts pour apporter son soutien au peuple sahraoui depuis 37 ans. Cette rencontre initiée par le Comité algérien de solidarité avec le peuple sahraoui a vu la participation du CRA, du Croissant-

Rouge sahraoui ainsi que des représentants du Haut Commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) et le Croissant-Rouge international. De son côté, le président du Comité algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, Mahrez Lamari, a indiqué que ces aides s'inscrivaient dans le cadre du soutien *"droit des enfants sahraouis au savoir et à l'enseignement et de la poursuite de l'envoi des aides humanitaires aux camps de réfugiés sahraouis face au manque d'aides en raison de la crise économique mondiale"*. Pour sa part, le président du Croissant-Rouge sahraoui, Bouhbini Yahia, a estimé qu'outre les produits alimentaires, l'eau et les médicaments, *"les réfugiés sahraouis ont également droit au savoir et à l'enseignement"*. Il indiquait à cet effet que les élèves *"vivent des conditions difficiles dans les camps de réfugiés sahraouis en raison notamment du manque de soutien"*.

### AGÉS ENTRE 18 ET 19 ANS

## Cinq individus arrêtés pour vol par effraction



Les éléments de la 2<sup>e</sup> Sûreté urbaine de Tamanrasset ont procédé à l'arrestation des nommés, B.M âgé de 18 ans, C. I. 19 ans, C. S. 18 ans, B. Z. 19 ans et K. S. 18 ans, auteurs présumés de vol par effraction. Ces derniers, après avoir fracturé la porte d'un magasin appartenant au nommé B. M., s'y sont introduits pour s'emparer de divers objets. Toutefois, ils ont été interpellés, en flagrant délit, suite à une alerte donnée par le propriétaire de la boutique. Présentés devant le parquet de Tamanrasset, les cinq cambrioleurs ont été placés sous mandat de dépôt, conclut le communiqué de la cellule de communication de la DGSN.

### TÉBESSA, CONTREBANDE

## Saisie de boissons alcoolisées

Les forces de police de la sûreté de wilaya ont intercepté, sur la route d'Annaba, un véhicule de marque Kia Sportage, conduit par le nommé T. A. âgé de 49 ans, à bord duquel il a été découvert 1.092 cannettes de bière destinées à la vente sans autorisation. Le mis en cause a été conduit au siège de la sûreté de wilaya de Tébessa pour enquête, quant à la marchandise, elle a été mise à la disposition des services compétents de la wilaya de Tébessa.

## Récupération d'une 378 litres de carburant

Suite à un accident de la route, survenu sur la route d'El Kouif, dans la wilaya de Tébessa, entre un véhicule, conduit par le nommé C. S., âgé de 31 ans, et un autre véhicule, les forces de police de la sûreté de wilaya de Tébessa se sont rendu sur les lieux, où après constat, il a été découvert que le dernier véhicule transportait 378 litres de carburant destinés à la contrebande.

L. H.